



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor de Territoriale
Ontwikkeling,**

**belast met de Stadsvernieuwing, de
Stedenbouw, het Grondbeleid, het Erfgoed
en het Toerisme**

**VERGADERING VAN
MAANDAG 20 DECEMBER 2021**

ZITTING 2021-2022

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission du développement
territorial,**

**chargée de la rénovation urbaine, de
l'urbanisme, de la politique foncière, du
patrimoine et du tourisme**

**RÉUNION DU
LUNDI 20 DÉCEMBRE 2021**

SESSION 2021-2022

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

KMO - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 02
E-mail criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 02
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

INHOUD

Vraag om uitleg van de heer Tristan Roberti	1
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,	
betreffende "het verslag van het deskundigencomité over de hervorming van de GSV".	
Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw Soetkin Hoessen,	1
betreffende "het project Good Living".	
Samengevoegde bespreking – Sprekers:	
De heer Tristan Roberti (Ecolo)	
Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)	
De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)	
De heer Pascal Smet, staatssecretaris	
Vraag om uitleg van mevrouw Françoise De Smedt	5
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,	
betreffende "het project Brouck'R".	
Bespreking – Sprekers:	
Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)	
Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)	
De heer Pascal Smet, staatssecretaris	

SOMMAIRE

Demande d'explications de M. Tristan Roberti	1
à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
concernant "le rapport du comité d'experts relatif à la réforme du RRU".	
Demande d'explications jointe de Mme Soetkin Hoessen,	1
concernant "le projet Good Living".	
Discussion conjointe – Orateurs :	
M. Tristan Roberti (Ecolo)	
Mme Soetkin Hoessen (Groen)	
M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)	
M. Pascal Smet, secrétaire d'État	
Demande d'explications de Mme Françoise De Smedt	5
à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
concernant "le projet Brouck'R".	
Discussion – Orateurs :	
Mme Françoise De Smedt (PTB)	
Mme Isabelle Pauthier (Ecolo)	
M. Pascal Smet, secrétaire d'État	

Mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul	10	Question orale de M. Jonathan de Patoul	10
aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,		à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,	
betreffende "de stedenbouwkundige maatregelen ten gunste van de ontharding van de bodem".		concernant "les mesures urbanistiques en vue de la désimperméabilisation des sols".	
Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène	14	Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène	14
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "de invoering van een specifieke functie voor het beheer van het begrafeniserfgoed".		concernant "la création d'un poste spécifique pour la gestion du patrimoine funéraire".	
Mondelinge vraag van de heer Martin Casier	18	Question orale de M. Martin Casier	18
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "de gevolgen van de vertraging bij het verstrekken van stedenbouwkundige vergunningen".		concernant "les conséquences du retard de la délivrance des permis d'urbanisme".	
Toegevoegde mondelinge vraag van mevrouw Marie Nagy,	18	Question orale jointe de Mme Marie Nagy,	18
betreffende "de termijnen voor het verkrijgen van een stedenbouwkundige vergunning in het Brussels Gewest".		concernant "les délais d'obtention d'un permis d'urbanisme en Région bruxelloise".	
Mondelinge vraag van mevrouw Françoise De Smedt	24	Question orale de Mme Françoise De Smedt	24
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et	

voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de hervorming van de stedenbouwkundige lasten en de noodzaak om sociale huisvesting verplicht te stellen bij grote particuliere woningbouwprojecten".

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de promotie van de traditionele architectuur in het Brussels Gewest en het inspirerende model van de Heulebrugwijk".

Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de mogelijkheid om opiniepeilingen te houden over de architecturale voorkeuren in het Brussels Gewest".

Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier

aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

betreffende "de gevolgen van de afschaffing van het be.exemplary-programma".

du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la réforme des charges d'urbanisme et la nécessité d'imposer du logement social dans les grands projets immobiliers privés".

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la promotion de l'architecture traditionnelle en Région bruxelloise et le modèle inspirant du quartier de Heulebrug".

Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'opportunité de réaliser des enquêtes d'opinion sur les préférences architecturales en Région bruxelloise".

Question orale de Mme Isabelle Pauthier

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "les conséquences de la suppression du programme be.exemplary".

Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Pauthier	35	Question orale de Mme Isabelle Pauthier	35
aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,		à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,	
betreffende "het behoud van de historische liften".		concernant "la sauvegarde des ascenseurs historiques".	
Toegevoegde mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène,	35	Question orale jointe de M. Geoffroy Coomans de Brachène,	35
betreffende "de wijzigingen van het koninklijk besluit van 9 maart 2003 betreffende de historische liften".		concernant "les modifications de l'arrêté royal du 9 mars 2003 pour les ascenseurs historiques".	

1103 Voorzitterschap: mevrouw Isabelle Emmery, voorzitter.

Présidence : Mme Isabelle Emmery, présidente.

1109 **VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER TRISTAN ROBERTI**

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. TRISTAN ROBERTI

1109 aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

1109 betreffende "het verslag van het deskundigencomité over de hervorming van de GSV".

concernant "le rapport du comité d'experts relatif à la réforme du RRU".

1111 **TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW SOETKIN HOESSEN,**

DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME SOETKIN HOESSEN,

1111 betreffende "het project Good Living".

concernant "le projet Good Living".

1113 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- Ik heb mijn vraag op 25 oktober ingediend en inmiddels is het verslag op de website van perspective.brussels gepubliceerd. Bovendien is het verslag vorige week aan deze commissie voorgesteld.

M. Tristan Roberti (Ecolo).- J'ai déposé cette question le 25 octobre et, depuis lors, le rapport dont il est question a été publié sur le site de perspective.brussels. La semaine passée, nous avons en outre bénéficié d'une présentation de ce rapport.

Na die voorstelling werden een aantal bezorgdheden geuit. Zo werd opgemerkt dat projectleiders meer vrijheid krijgen.

L'échange qui a suivi cette présentation a été particulièrement intéressant et j'espère que vous en aurez pris connaissance, M. le secrétaire d'État. Il témoignait d'un réel intérêt pour la démarche Good Living que vous avez amorcée, notamment en ce qui concerne la volonté de sortir des carcans habituels et de mener une réforme plus large et volontariste que sous la législature précédente.

Ten tweede heeft het deskundigencomité zich over het milieuvraagstuk gebogen. Die denkoefening, met name betreffende de overstromingen, gaat echter nog niet ver genoeg.

Au cours de cet échange, des inquiétudes ont été exprimées, d'abord concernant l'approche qui vise à donner plus de liberté aux porteurs de projets. Il faut en effet trouver un équilibre entre, d'une part, un cadre trop précis qui met à mal la créativité et peut aboutir à des projets mal adaptés et, d'autre part, un cadre trop permissif qui pourrait apparaître comme une dérégulation profitable aux promoteurs.

Ten slotte zijn er andere onderwerpen waarvoor in het verslag weinig aandacht is, zoals personen met een beperkte mobiliteit.

Ensuite, le comité d'experts s'est saisi de la question environnementale, bien qu'elle ne fasse pas partie des quatre sujets prioritaires fixés par le gouvernement. Il semble que, sur ce point, la réflexion pourrait être poussée un peu plus loin, notamment concernant les inondations.

Enfin, d'autres sujets sont très peu développés dans le rapport, dont la question de la publicité sur les espaces publics et les immeubles, notamment classés, et celle des personnes à mobilité réduite.

1115 *Aanvankelijk hoopte u in 2021 te landen. Vorige week sprak u van 2023. Het is belangrijk om vooruitgang te boeken, want de hervorming van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening sleept al zeven jaar aan.*

J'en arrive aux délais liés à ce processus. Dans votre courrier initial, vous disiez espérer aboutir en 2021. La semaine passée, vous évoquiez plutôt 2023. La Région bruxelloise est engagée dans une révision du règlement régional d'urbanisme (RRU) depuis environ sept ans. Les étapes du Code bruxellois de

Vertegenwoordigers van het deskundigencomité gaven ons vorige week vrij algemene antwoorden. We moeten nauwkeurigere informatie krijgen.

Het verslag van het deskundigencomité is al aan de gemeenten en gewestelijke administraties bezorgd. Hoe is het onthaald? Moeten sommige punten nog verder worden uitgewerkt?

De diensten die de stedenbouwkundige vergunningen behandelen, moeten zich betrokken voelen bij dit proces. Zal het officiële advies van de gemeenteraden worden gevraagd?

De herziening van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) zal op een nieuwe benadering zijn gebaseerd. Voor tal van andere reglementeringen is dat echter nog niet het geval. Hoe kan de dynamiek van Good Living zijn weerslag krijgen in de gemeentelijke verordeningen en de bijzondere bestemmingsplannen?

l'aménagement du territoire doivent bien sûr être respectées, mais il est essentiel de garder le rythme afin d'aboutir.

La semaine passée, nous avons reçu une série de réponses, encore assez générales, de la part des représentants du comité d'experts. Nous devrions recevoir des réponses plus précises aux questions que nous avons posées par écrit.

J'entends que le rapport du comité d'experts a déjà été soumis aux représentants des communes et des administrations régionales. La semaine passée, il a également été présenté à notre commission. Quel accueil lui a-t-il été réservé ? Que retienez-vous des diverses réactions ? Cela vous conforte-t-il dans le processus Good Living ? Certains points doivent-ils être creusés davantage ?

J'en viens à la suite du processus et au lien avec les communes. Il est essentiel que les services chargés du traitement des permis d'urbanisme se sentent associés au processus d'élaboration pour que cette nouvelle approche et la démarche Good Living aboutissent et suscitent l'adhésion. Quelles sont les prochaines étapes ? L'avis officiel des conseils communaux sera-t-il sollicité ?

La révision du RRU reposera sur une nouvelle approche intéressante. Toutefois, une série d'autres réglementations, telles que les règlements communaux d'urbanisme et les plans particuliers d'affectation du sol, sont encore dans le carcan traditionnel. En outre, elles complètent le RRU. Comment faire en sorte de retrouver la dynamique du Good Living dans les règlements communaux et les plans particuliers d'affectation du sol ?

¹¹¹⁷ **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen).**- We hebben eind april 2021 en vorige week uitgebreid gesproken over de aangekondigde hervorming van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening. Een eerste fase was het samenbrengen van verschillende partners in stadsontwikkeling, wat geresulteerd heeft in een mooi verslag. De belangrijkste zaken konden we eind oktober al in de pers vernemen. Ondertussen hebben we het verslag ontvangen en uitvoerig besproken in de commissie.

U zei in de pers dat u zich hebt laten begeleiden door deskundigen en dat u zich breed hebt geïnformeerd. Ik citeer: "Deze expertencommissie heeft revolutionair werk verricht. Hun concrete en transversale aanbevelingen wijzen ons de weg. Ik wil dan ook dat Good Living ambitieus, duurzaam en toekomstgericht is."

Wat zijn volgens u de belangrijkste aanbevelingen en oplossingen? Worden die allemaal gevolgd? Hoe wordt beslist welke worden uitgevoerd?

Hoe werkt u samen met de andere regeringsleden, gezien het bevoegdheidsoverschrijdende karakter van een aantal

Mme Soetkin Hoessen (Groen) *(en néerlandais).*- *La première phase de la réforme du règlement régional d'urbanisme a consisté en la rédaction d'un rapport d'experts, dont nous avons déjà longuement débattu en commission. Quels en sont, selon vous, les principales recommandations ? Seront-elles toutes suivies ? Dans la négative, comment seront-elles sélectionnées ?*

Comment collaborez-vous avec les autres membres du gouvernement, compte tenu du caractère transversal d'un certain nombre de ces recommandations ?

aanbevelingen, zoals de focus op renovatie en verbouwen in plaats van nieuwbouw en op groen-blauwe koeltenetwerken?

1119 Hoe wilt u dat omzetten in een nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening? Wat zijn de volgende stappen? Wat is het tijdschema, bijvoorbeeld voor het openbaar onderzoek? Speelt de deskundigencommissie daarin nog een rol?

1121 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *De rode draad in dit voorontwerp van hervorming is de aanbeveling dat de ambtenaren die de vergunningen afhandelen, meer volgens bepaalde richtlijnen en met het oog op algemene doelstellingen zouden moeten werken. Het accent ligt op de resultaatsverbintenis en niet de middelenverbintenis.*

Hoe zijn die aanbevelingen onthaald bij de ministeriële kabinetten en leidinggevenden van urban.brussels? Volgens de auteurs van het verslag hadden de moeilijkste besprekingen betrekking op de mogelijkheid van urban.brussels en de gemeentelijke administraties om op basis van doelstellingen te werken en niet volgens strikte regels.

We hebben dus te maken met een belangrijke paradigmaverschuiving voor de overheidsdiensten. Acht u die haalbaar?

1125 *Overweegt u de opleiding van de ambtenaren aan te passen?*

De deskundigen bevelen ook aan om een netwerk te vormen van alle betrokken gemeentelijke en gewestelijke ambtenaren. Hoe staat urban.brussels daartegenover? Wat zijn de volgende stappen?

Welk advocatenkantoor werd er aangesteld om de aanbevelingen te vertalen in een wettekst?

Wanneer wordt het eerste ontwerp voorgelegd aan de gemeenten en de Gewestelijke Ontwikkelingscommissie? Wanneer is het openbaar onderzoek gepland? Is het nog steeds de bedoeling om de nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening definitief aan te nemen in 2023?

Quelles sont les prochaines étapes - je pense notamment à l'enquête publique ? Le comité d'experts y jouera-t-il encore un rôle ?

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Il y a peu, nous avons eu l'occasion d'entendre l'exposé complet des auteurs du rapport de 60 pages consacré au sujet qui nous intéresse.

L'un des grands fils rouges de cet avant-projet de réforme concerne la recommandation selon laquelle le fonctionnaire chargé de la gestion des permis devrait désormais travailler davantage en suivant des lignes de conduite et objectifs généraux, plutôt que sur la base de moyens précis à mettre en œuvre en étant parfois déconnecté du contexte. L'accent est donc désormais mis sur l'obligation de résultat, et non plus de moyens.

Comment ces recommandations ont-elles été accueillies par votre gouvernement, plus spécifiquement par les cabinets ministériels concernés par la réforme prochaine du RRU, d'une part, et par les responsables d'urban.brussels, d'autre part ? Les auteurs du rapport nous ont indiqué que les discussions les plus compliquées avaient trait à la capacité d'urban.brussels et des administrations communales de travailler sur la base d'objectifs à atteindre, plutôt que conformément à des règles strictes.

En effet, certaines revendications des administrations allaient manifestement dans le sens inverse, en réclamant que tous les paramètres du projet puissent être réglés par la réglementation, l'objectif étant de vérifier plus facilement la conformité du dossier. Dès lors, comment ces dernières recommandations ont-elles été reçues par urban.brussels ? Travailler sur la base d'un objectif à atteindre et non plus par application stricte d'une réglementation bien encadrée, cela constitue manifestement un changement de paradigme très important pour les administrations. Cela vous paraît-il réaliste et applicable sur le terrain ?

Quelle éventuelle réforme de la formation des fonctionnaires s'agirait-il d'adopter pour s'adapter à ce nouveau mode de fonctionnement ?

Une autre recommandation importante concerne la mise en réseau des fonctionnaires communaux et régionaux responsables des permis par l'organisation de formations continues, de conférences et autres visites de projets. Comment cette recommandation est-elle perçue concrètement par urban.brussels ? Pourriez-vous faire le point sur la suite des procédures ?

Vous nous aviez expliqué qu'un bureau d'avocats spécialisé devait être désigné pour transposer les recommandations dans un texte juridique en collaboration avec votre administration. Quel cabinet a-t-il été désigné dans ce cadre ?

1127 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *De meeste reacties op het deskundigenverslag waren gunstig, ook die van de regering overigens, want die heeft de grondbeginselen in december goedgekeurd.*

De werkgroep moet de aanbevelingen nu omzetten tegen april 2022. In de eerste versie van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening stonden al heel wat details over aspecten zoals reclame en personen met een beperkte mobiliteit. Die moeten eenvoudigweg worden bijgewerkt.

Ik ken de naam van het advocatenkantoor niet uit het hoofd, maar de aanbevolen samenwerking met de gemeenten en betrokken besturen verloopt vlot. De begeleidende commissie zal dat groepsproces in goede banen leiden.

1129 *Nadat de regering de tekst in april in eerste lezing goedkeurt, zal hij worden voorgelegd aan alle betrokken instanties. Dan volgen er nog een openbaar onderzoek, een effectenverslag, een tweede en tot slot een derde lezing, na advies van de Raad van State. Daarom mikken we op medio 2023 voor de definitieve tekst.*

Voorts zal de nieuwe verordening bepalend zijn voor de interpretatie van de huidige instrumenten.

1131 *Ik zal het commissiesecretariaat een overzicht bezorgen van de beginselen die de regering heeft goedgekeurd.*

Ten slotte lijkt urban.brussels positief te staan tegenover de aanbevelingen. Het beschouwt de paradigmaverschuiving ook als een opportuniteit en begrijpt dat de hervorming opleiding en een verandering van werkwijze vereist. We hebben nog tot de zomer van 2023 tijd om dat alles goed voor te bereiden.

Quand est-il prévu de soumettre le premier projet aux communes, à la Commission régionale de développement ainsi qu'à l'enquête publique ? L'adoption définitive du RRU est-elle toujours attendue pour 2023, comme vous nous l'aviez indiqué ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- À travers les réactions émanant de votre commission et les différentes réactions qui me sont parvenues sur le rapport rédigé par le comité d'experts, en étroite collaboration avec des représentants d'urban.brussels et de mon cabinet, vous avez pu remarquer que le rapport est reçu positivement. Par le gouvernement aussi, d'ailleurs, puisqu'il en a adopté les principes fondamentaux le 2 décembre dernier.

Par conséquent, le groupe de travail désigné traduira, d'ici avril 2022, le rapport du comité d'experts ainsi que la base que constitue le premier règlement régional d'urbanisme (RRU) concernant la publicité et les personnes à mobilité réduite. Ces aspects y étaient déjà bien détaillés et doivent simplement être actualisés.

Des représentants de différentes administrations et communes travaillent avec un bureau d'avocats - dont le nom m'échappe - pour traduire ces éléments dans un texte. Pour l'heure, le processus se déroule bien.

Il est important que le travail d'écriture soit collectif. La commission, quant à elle, se voit attribuer un rôle d'accompagnement. Elle suivra le processus et pourra faire des commentaires si nécessaire.

En avril, lorsque le texte sera finalisé, il devra faire l'objet d'une première lecture par le gouvernement et sera ensuite soumis à l'avis de l'ensemble des instances. La Commission régionale de développement a déjà rendu un avis très positif, mais doit encore se prononcer sur le texte finalisé. Une enquête publique aura également lieu et un rapport d'incidences sera produit. Le texte passera alors en deuxième, puis troisième lecture, après avis du Conseil d'État. Ainsi le veut le Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Le texte devrait être prêt à la mi-2023.

Quant à l'utilisation des instruments existants, dès le moment où le nouveau RRU expliquera ce que le gouvernement entend faire, ce règlement va très fortement déterminer notre interprétation des autres instruments. C'est la raison pour laquelle le RRU est assez crucial pour le développement de Bruxelles.

Je transmets au secrétaire de commission la note sur les principes approuvés par le gouvernement, plutôt que de les lire tous.

M. Van Goidsenhoven, il me semble qu'urban.brussels a accueilli la recommandation positivement. Elle y voit les opportunités et est également consciente que le changement de paradigme nécessite une formation et une manière différente de travailler, à la fois pour les fonctionnaires régionaux et communaux. Nous avons le temps de nous y préparer avant l'été 2023, mais gardons à l'esprit qu'un règlement ne suffit pas. Il faut aussi préparer sa mise en œuvre avec les administrations, les

1133 **De heer Tristan Roberti (Ecolo)** (in het Frans).- *We gaan dus niet alle reglementen aanpassen, maar eerder de interpretatie van de uitvoering ervan.*

Het is belangrijk dat alle belanghebbenden permanent betrokken worden bij de totstandkoming van de verordening, want daardoor zal het uiteindelijke resultaat meer bijval oogsten.

Voorts blijf ik ervan overtuigd dat een aantal aspecten, bijvoorbeeld met betrekking tot reclame en personen met een beperkte mobiliteit, toch nog voor verbetering vatbaar zijn.

Ik hoop dat u erin slaagt het al te strakke administratieve keurslijf wat te lossen, zonder te vervallen in deregulering.

1135 **Mevrouw Soetkin Hoessen (Groen)**.- U hebt het tijds kader van de hervorming en de rol van de deskundigengroep duidelijk geschetst. Daarnaast verwijst u naar de nota die de regering heeft goedgekeurd. Ik kijk ernaar uit om die te lezen.

- *De incidenten zijn gesloten.*

1139 **VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW FRANÇOISE DE SMEDT**

1139 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

1139 **betreffende "het project Brouck'R".**

1141 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *Voor het vastgoedproject Brouck'R van Immobel en BPI wordt nagenoeg het hele huizenblok tussen het De Brouckèreplein en de Augustijnen-, de Zwaluwen- en de Lakensestraat, met een oppervlakte van meer dan 40.000 m², gesloopt. In de plaats komt er nieuwbouw.*

Zulke projecten, waarbij gebouwen volledig worden afgebroken om plaats te maken voor nieuwbouw, hebben een zware impact op het milieu. Ondanks de vele kritiek, onder meer van de Koninklijke Commissie voor Monumenten en

communes et les différents partenaires afin de s'assurer que tout le monde l'applique correctement. Il reste donc beaucoup de pain sur la planche.

M. Tristan Roberti (Ecolo).- Nous n'allons donc pas revoir tous les règlements, mais plutôt interpréter leur mise en œuvre au regard des objectifs du plan Good Living et du règlement régional d'urbanisme.

Il est important de poursuivre la concertation en réunissant à chaque fois les acteurs régionaux et communaux autour de la table, pour des questions de culture et d'adhésion au processus. De plus, lorsque nous travaillons conjointement, nous nous sentons plus concernés.

Vous dites que certains points de la réforme du RRU donnaient satisfaction et n'ont pas été creusés davantage, mais je maintiens que les deux que j'ai cités en exemple, à savoir les publicités et les personnes à mobilité réduite, pourraient être améliorés. J'en veux pour preuve nos réactions de la semaine dernière, dont plusieurs points convergeaient, ce qui prouve que nous étions plusieurs à avoir repéré des éléments trop peu développés.

Nous sommes curieux de voir comment sortir de ce carcan administratif trop serré, sans pour autant tomber dans la dérégulation, qui engendrerait des situations non souhaitables.

Mme Soetkin Hoessen (Groen) (en néerlandais).- *Le calendrier de la réforme et le rôle des experts sont clairement définis.*

- *Les incidents sont clos.*

DEMANDE D'EXPLICATIONS DE MME FRANÇOISE DE SMEDT

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "le projet Brouck'R".

Mme Françoise De Smedt (PTB).- Le projet Brouck'R, développé par les promoteurs Immobel et BPI, prévoit la démolition-reconstruction de la quasi-totalité de l'îlot compris entre la place de Brouckère et les rues des Augustins, des Hirondelles et de Laeken. Au total, plus de 40.000 m² de surface plancher seraient détruits.

Nous l'avons souvent évoqué, ce type d'opération de démolition-reconstruction a des impacts importants sur l'environnement. De nombreuses voix se sont élevées pour critiquer ce type d'opération et le projet en lui-même. La Commission royale des monuments et des sites, notamment, a rendu un avis

Landschappen, kreeg het project toch een gunstig advies van de overlegcommissie en een stedenbouwkundige vergunning.

De vzw's ARAU en Inter-Environnement Bruxelles, die worden bijgestaan door een buurtbewoner, vechten nu de bouw- en de stedenbouwkundige vergunning aan bij de Raad van State. Ze vinden dat de milieu-impact niet ernstig is onderzocht en willen dat er ook meer betaalbare woningen komen. We weten nog altijd niet of de privéontwikkelaars voor betaalbare woningen zullen zorgen via het systeem van de stedenbouwkundige lasten.

Een effectenstudie zou verplicht moeten worden bij dergelijke projecten, en nieuwe projecten zouden altijd moeten beantwoorden aan de reële behoeften van de Brusselaars.

défavorable sur le projet. Elle s'oppose à la démolition d'éléments importants du patrimoine bruxellois et aux nouvelles constructions projetées. En outre, lors de l'enquête publique et de la réunion de la commission de concertation, plusieurs réclamations ont été déposées à l'encontre du projet. Celui-ci a néanmoins reçu un avis favorable de la commission de concertation, et le fonctionnaire délégué de la Région a délivré le permis d'urbanisme sollicité.

Diverses associations et riverains s'opposent au permis de construire pour le projet Brouck'R. Ainsi, l'Atelier de recherche et d'action urbaines et Inter-Environnement Bruxelles, accompagnés d'un riverain du projet, en appellent à la suspension du permis de construire et ont introduit un recours en annulation devant le Conseil d'État à l'encontre du permis d'urbanisme. Ils y indiquent que "les incidences du projet sur le climat, plus particulièrement les émissions de gaz à effet de serre, n'ont pourtant pas été sérieusement étudiées, en violation du droit européen". Les associations préféreraient aussi que le projet prévoie davantage de logements abordables.

Mon groupe constate que le mégaprojet Brouck'R se dessine en faveur des promoteurs immobiliers, Immobel et BPI, sans tenir compte des critiques des associations et des riverains. De plus, nous ignorons toujours si le secteur privé produira des logements abordables à travers le mécanisme des charges d'urbanisme.

Il serait préférable d'imposer aux promoteurs une étude d'incidences en cas de projet visant des démolitions-reconstructions. D'autre part, il est temps que les nouveaux projets correspondent bien aux besoins de la population bruxelloise en matière de logements abordables ou d'équipements publics.

Comment l'impact environnemental de ce type d'opération de démolition-reconstruction a-t-il été analysé ? Avez-vous prévu d'appuyer de manière positive le recours des associations visant à annuler le permis et, donc, suspendre les travaux de démolition qui ont commencé ? Qu'avez-vous prévu concernant ce recours ?

S'agissant des charges d'urbanisme, nous constatons sur le site openpermits.brussels que leur montant s'élève à 599.273 euros et que 147.000 euros seront destinés à produire des logements et du commerce. Combien de logements seront-ils construits par le biais de ces charges d'urbanisme ? De quel type seront-ils ? De quels projets de commerces s'agit-il ? À quoi servira le reste du montant des charges ?

Une partie des charges ne sont pas mentionnées sur le site openpermits.brussels. Comment l'expliquez-vous ?

Dans le projet, est-il toujours prévu de construire un hôtel, sachant la crise que le secteur traverse ?

Quant aux logements, 176 appartements et 129 logements pour étudiants sont prévus. De quel type (moyen, modéré, social) ?

¹¹⁴³ *Op welke manier is de milieu-impact onderzocht? Bent u van plan de verenigingen te steunen die beroep aantekenen tegen de vergunning?*

De stedenbouwkundige lasten bedragen 599.273 euro. 147.000 euro daarvan dient voor de bouw van woningen en handelszaken. Om hoeveel woningen en handelszaken gaat het, en van welk type? Waarvoor wordt de rest van het bedrag gebruikt?

Komt er nog altijd een hotel, rekening houdend met de crisis in die sector?

Er zouden 176 appartementen en 129 studentenwoningen komen. Van welk type?

Een van de kantoorgebouwen zou heropgebouwd worden. Er staan echter al veel kantoren leeg. Houdt u daar rekening mee?

1145 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Er komt altijd veel reactie op projecten op symbolische locaties waarbij weinig rekening wordt gehouden met de geschiedenis en het typisch Brusselse stadslandschap.*

Behalve de beschermde cinema UGC blijft er achter de gevels niet veel oorspronkelijks meer over. Het vroegere kantoor van de Rijksdienst voor Sociale Zekerheid heeft geen enkele architecturale waarde, maar toch kon de motivatie die Immobel bij de vergunningsaanvraag voegde om dat gebouw af te breken, niet overtuigen. Dat was het moment geweest om de zaak opnieuw te bekijken, maar daarvoor is het nu te laat.

1147 *Ik heb dezelfde vragen als mevrouw De Smedt over de relevantie en het maatschappelijke belang van het project. Is er echt nog behoefte aan een nieuw hotel?*

Ook de kwestie van de hoogte van de gebouwen en de bestemming van de stedenbouwkundige lasten moet worden uitgeklaard. Hopelijk zorgt u ervoor dat de opbrengst van die lasten onder meer wordt gebruikt voor betaalbare woningen, want daaraan is een groot tekort.

1149 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Met de milieu-impact van sloopprojecten wordt nog niet systematisch rekening gehouden in de wetgeving inzake ruimtelijke ordening.*

Ik wil een grondige studie laten uitvoeren over de volledige afbraak van gebouwen om nieuwbouw op te trekken. In andere dossiers hebben we vastgoedontwikkelaars er al van kunnen overtuigen gebouwen te renoveren in plaats van ze te slopen.

Hier hebben we echter te maken met een zeer heterogeen geheel van gebouwen met vrij weinig erfgoedwaarde. Omdat een reconversie van die gebouwen bovendien moeilijk haalbaar was, oordeelde de overheid dat slopen de beste oplossing was, zowel op korte als op lange termijn. Als we een vergunning verlenen

Il est prévu de reconstruire un immeuble de bureaux. Comptez-vous revoir ce volet, sachant les nombreux bureaux vides à Bruxelles ?

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Les projets peu sensibles à l'histoire et au caractère du tissu urbain bruxellois, quand ils opèrent dans des espaces connus et à forte charge symbolique, ne manquent pas de susciter des réactions. Le manque d'anticipation dans ce dossier est d'autant plus regrettable.

La société Allianz avait déjà déposé il y a quelques années une demande de permis d'urbanisme dans le même esprit façadiste, mais avec une affectation essentiellement tertiaire. La demande actuelle, qui provient d'Immobel, est plutôt mixte et comprend des logements, un hôtel, des bureaux, du parking et le maintien du cinéma, qui est classé.

En réalité, en dehors du cinéma UGC, il ne reste plus grand-chose d'authentique derrière les façades. Quant au bâtiment anciennement occupé par l'Office national de sécurité sociale, il n'a strictement aucun intérêt architectural, ni même au niveau de la construction. Néanmoins, la note jointe à la demande de permis pour justifier cette démolition n'était pas convaincante, et ce sera sans doute le dossier qui aura fait basculer la décision d'urban.brussels, de Bruxelles Environnement et de vos services. Il fallait envisager cette question autrement, mais ici, cela arrive un peu trop tard.

J'ai les mêmes questions que Mme De Smedt quant à l'intérêt public du programme ou la pertinence de la destination. Y a-t-il de la demande pour un hôtel actuellement ou imagine-t-on ce projet à plus long terme, peut-être lorsque la crise sera derrière nous ?

Il faut aussi clarifier la question du montant et de la destination des charges d'urbanisme. J'espère que vous aurez à cœur, lors de la révision de la circulaire sur les charges d'urbanisme prévue dans la déclaration de politique régionale, de prendre en considération l'intérêt de ponctionner des charges sur tous types de projets, y compris de logements accessibles, qui manquent à Bruxelles.

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- La législation sur l'urbanisme ne contient pas à ce jour de critères d'appréciation précis à l'égard de l'impact environnemental d'une démolition. Cette analyse est effectuée au cas par cas, sur la base des éléments versés au dossier de demande.

Je souhaite lancer un marché pour analyser la question des démolitions-reconstructions, afin d'exploiter davantage les compétences d'urban.brussels et du maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale. Dans d'autres dossiers, nous avons déjà convaincu des promoteurs de ne pas démolir les bâtiments et de les transformer.

Le site en question est caractérisé par l'hétérogénéité du bâti. On y trouve des constructions anciennes reconverties en logements, des bureaux datant des années 1950 et d'autres des années

voor een afbraakproject, kijken we twintig tot zelfs veertig jaar vooruit voor de kosten-batenanalyse.

1970 et 1980. Comme le souligne Mme Pauthier, le caractère patrimonial était assez pauvre.

Au moment de son introduction, le dossier initial était lacunaire quant à l'évaluation de l'opportunité de la démolition. Des précisions ont été demandées et versées au dossier après la première enquête publique. Les informations reprises dans le rapport sur les incidences environnementales, l'état patrimonial du bien et la description du bâti ont servi de base à l'étude du dossier. Dans ce cas précis, la valeur patrimoniale très relative de certains immeubles ainsi que la difficulté de reconversion spatiale et architecturale de l'ensemble des bâtiments composant le site ont mené les autorités à juger que la démolition était la meilleure solution, à court terme ainsi qu'à long terme.

La reconstruction s'effectuera dans le respect des normes de performance énergétique des bâtiments, ce qui constitue une garantie pour l'avenir quant à la consommation d'énergie de ce nouvel ensemble. Au cours de l'analyse en faveur d'une démolition, nous prenons également en considération les dépenses que nous pouvons éviter durant les 20, 30 voire 40 années à venir.

La procédure devant le Conseil d'État est en cours, et nous devons attendre les résultats avant de pouvoir en parler.

En application de l'arrêté de 2013 relatif aux charges d'urbanisme, le changement de destination d'un immeuble de bureaux ou d'activité de production de biens immatériels vers le logement est exonéré de charges d'urbanisme. En cas d'extension, de rénovation lourde ou de démolition-reconstruction, l'exonération ne porte pas sur la superficie de plancher supplémentaire qui est créée.

La superficie de plancher à prendre en considération pour calculer les charges d'urbanisme est de 1.183,03 mètres carrés de commerces et 5.015,50 mètres carrés d'établissements hôteliers. La valeur des charges d'urbanisme est fixée à 125 euros par mètre carré pour les commerces et à 90 euros par mètre carré pour l'établissement hôtelier. La valeur totale s'élève à 599.273,75 euros.

Comme le veut la réglementation, c'est le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Bruxelles qui a décidé de l'affectation. Ainsi, il a choisi d'allouer les charges d'urbanisme du projet au réaménagement des espaces publics situés aux abords du projet, et en particulier à la rue des Augustins, la rue de Laeken, la rue de la Vierge Noire, la rue de l'Évêque, la rue du Marché aux Poulets et la rue des Halles, aux abords de Brucity.

Les charges d'urbanisme imposées à l'occasion du présent permis d'urbanisme consistent en le versement d'une somme d'argent destinée au réaménagement des espaces publics aux abords du site.

Le permis d'urbanisme inclut effectivement la création d'un hôtel. Comme vous, je constate qu'il y a de nombreux projets de nouveaux hôtels à Bruxelles. Nous ne refusons pas ces projets,

¹¹⁵¹ *De procedure bij de Raad van State loopt nog. Ik kan er dus niets over zeggen.*

Volgens een besluit uit 2013 wordt een bestemmingswijziging van kantoren of productieruimten van immateriële goederen tot woningen vrijgesteld van stedenbouwkundige lasten, maar enkel als de oorspronkelijke oppervlakte niet wordt uitgebreid. In het huidige geval worden de stedenbouwkundige lasten berekend op 1.183,03 m² vloeroppervlakte voor handelszaken (tegen 125 euro/m²) en 5.015,50 m² voor hotelfuncties (90 euro/m²). Dat brengt het totaal op 599.273,75 euro.

Conform de regelgeving mag het college van burgemeester en schepenen van Brussel-Stad beslissen waarvoor de stedenbouwkundige lasten gebruikt zullen worden. In dit geval viel de keuze op de heraanleg van de openbare ruimte rond het project.

¹¹⁵³ *De stedenbouwkundige vergunning behelst inderdaad ook een nieuw hotel. Dat soort projecten weigeren we niet, want ze*

vormen het bewijs dat investeerders Brussel een interessante markt vinden.

We moeten bovendien openstaan voor nieuwe hotelformules, die in het buitenland al heel populair zijn en die van Brussel een trendy hoofdstad zullen maken die in de smaak valt bij jonge professionals en toeristen.

De stedenbouwkundige lasten voor dit project bestaan enkel uit een verschuldigde geldsom. De projectontwikkelaar is niet verplicht gesubsidieerde of sociale woningen in te plannen.

¹¹⁵⁵ *De geplande kantoren worden niet geschrapt. Het project ligt nu eenmaal pal in de administratieve zone van het Gewestelijk Bestemmingsplan. De troefkaart van het project in het hart van de stad is trouwens het gemengde karakter: er komt daarnaast ook studentenhuisvesting en gewone woningen.*

Kantoren blijven belangrijk voor een goede mix in de voetgangerszone, waar al veel cafés en restaurants zijn. Voor pendelaars vormen die een aantrekkelijke reden om in het centrum van de hoofdstad te komen werken.

¹¹⁵⁷ **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *Dit maakt me razend. Er komt dus geen enkele betaalbare woning en de stedenbouwkundige lasten worden niet aangewend voor huisvesting. De vastgoedontwikkelaars krijgen weer eens hun zin en naar de noden van de buurtbewoners wordt niet geluisterd.*

Er is een schrijnend gebrek aan betaalbare woningen. U hebt alle hefboomen in handen om de sociale gemengdheid te bevorderen, maar de privémarkt krijgt vrij spel.

car c'est la preuve que les investisseurs estiment que Bruxelles constitue un marché immobilier intéressant à court comme à long terme.

En outre, certains types d'hôtels sont déjà présents dans d'autres villes européennes, où ils rencontrent un franc succès ; nous ne devons donc pas bloquer leur arrivée. Ils feront de la Région bruxelloise une capitale plus à la mode et plus ouverte aux jeunes professionnels et aux touristes. Avec le ministre-président, qui est chargé du tourisme, nous veillons bien sûr au bon développement du secteur hôtelier bruxellois.

S'agissant des logements, le projet a été soumis à charges d'urbanisme numéraires et ne comprend pas la création de logements subventionnés ou assimilés au logement social. La question relative à la valorisation des futurs logements relève de la liberté du titulaire du permis d'urbanisme lors de la commercialisation des surfaces projetées.

Il n'est pas prévu de revoir la construction de bureaux, car le site est situé entièrement en zone administrative du plan régional d'affectation du sol. Cela étant, dans le projet qui nous occupe - et c'est l'un de ses grands avantages -, il est également prévu de consacrer une grande partie de l'espace au logement étudiant, mais aussi au logement de manière générale. Ce projet offre ainsi une diversité d'affectation dans le contexte urbain du centre-ville.

Il me paraît important que le centre du Pentagone abrite encore des bureaux pour garantir la mixité de cet espace piétonnier. Celui-ci doit ainsi, en plus des restaurants et établissements horeca, proposer de véritables commerces, des bureaux... Dans ce cadre, le fait que des employés travaillent autour de ce piétonnier est une bonne chose, également de nature à encourager les navetteurs à venir travailler dans notre capitale.

Mme Françoise De Smedt (PTB).- M. le secrétaire d'État, vos propos me mettent en colère. Si je vous entends bien, aucun logement abordable n'est prévu dans ce projet. Au niveau des charges d'urbanisme, rien n'est précisé non plus sur la question du logement. Comme je le développais dans ma question, nous nous retrouvons à nouveau dans une situation favorable aux promoteurs, qui pourront créer des projets à leur guise, sans répondre aux besoins des riverains.

Nous avons à de multiples reprises souligné la pénurie criante de logements abordables. Vous avez en main tous les leviers pour créer de la mixité sociale, en favorisant des logements abordables. Or en l'occurrence, pas le moindre logement public, même moyen, n'est prévu dans le projet : tout est laissé au marché privé.

Les charges d'urbanisme sont, certes, réaffectées à l'aménagement de l'espace public, et il va sans dire que tous les citoyens veulent vivre dans une belle ville. Mais qu'allez-vous résoudre, au niveau social, pour les riverains du quartier ? Rien !

1159 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Er zijn dringend criteria nodig om te bepalen wanneer slopen mogelijk, wenselijk dan wel toelaatbaar is.*

De afbraak van gebouwen met een oppervlakte van 40.000 m² veroorzaakt een berg afval, een energieverblindend af- en aanrijden met bouw materiaal en een grote drukte in een wijk die al veel te stellen heeft gehad met de afbraak van Parking 58.

Uit uw antwoord blijkt ook dat de rondzendbrief over de stedenbouwkundige lasten dringend herzien moet worden. Ik deel het ongenoegen van mevrouw De Smedt: nu wordt met de stedenbouwkundige lasten de openbare ruimte heraangelegd in plaats van te voorzien in de bouw van betaalbare woningen.

Wat het hotel betreft, volgt u blindelings de vrije markt. Het gaat hier om een puur speculatieve en financiële zet van investeerders, soms aan het andere eind van de wereld, die koste wat het kost 5 of 10% hotels in hun vastgoedportefeuille willen. We moeten onze stad niet verkwanselen om naar hun pijpen te dansen.

Ik ben niet overtuigd van de kwaliteit van het project. Wel moeten we grondig nadenken over het systeem van de stedenbouwkundige lasten, de afbraak en heropbouw van gebouwen, en de functies van bouwprojecten.

- Het incident is gesloten.

1163 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL**

1163 **aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,**

Je suis sidérée de constater que malgré toutes les discussions que nous avons eues en commission, nous n'utilisons pas les outils dont nous disposons pour mieux remédier à cette problématique.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Vos réponses confirment la pertinence des critères d'analyse, afin de savoir ce qu'il est possible, souhaitable ou tolérable de démolir. En l'espèce, il s'agit à mon avis d'une grande partie de cet îlot, et notamment de l'immeuble qui donne sur la rue de Laeken.

Démolir 40.000 m² de superficie, cela génère beaucoup de déchets et, partant, un énorme chantier dans un quartier qui a déjà beaucoup souffert du chantier du parking 58. De même, la démolition, l'évacuation des matériaux ainsi que l'arrivée de matériaux neufs vont consommer beaucoup d'énergie. Il s'agit donc d'un enjeu important, qui est d'ailleurs mentionné dans le plan national énergie-climat.

Deuxièmement, votre réponse confirme qu'il faut revoir la circulaire sur les charges d'urbanisme parce qu'aujourd'hui, le logement étant une fonction forte, les charges devraient également être prélevées sur la production de logements de manière générale afin de produire du logement accessible. Je partage l'agacement de Mme De Smedt car, en l'occurrence, on va affecter les charges d'urbanisme à la rénovation d'espaces publics - qui aurait pu être prise en charge par les pouvoirs publics - plutôt que de pourvoir à la production de logements accessibles.

Troisièmement, pour ce qui concerne l'hôtel, vous vous en remettez aveuglément à la main invisible du marché. Ce n'est pas le premier projet d'hôtel d'Immobilier, puisqu'il y en avait déjà un dans le projet de la rue Lebeau, au Sablon. Nous sommes ici en présence d'investisseurs, parfois situés à l'autre bout du monde, en Asie ou en Amérique du Nord, qui ont pour objectif d'avoir 5 ou 10 % d'hôtellerie dans leur portefeuille, et ce dans une dynamique purement financière et spéculative. Nous ne pouvons pas porter atteinte au tissu urbain de notre ville pour répondre à cette demande.

En l'état actuel des choses, je pense que ce projet ne présente pas de qualités satisfaisantes et met en évidence la nécessité de mener une réflexion sur les charges d'urbanisme, la pertinence des fonctions et les démolitions-reconstructions.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE M. JONATHAN DE PATOUL

à M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du développement territorial et de la rénovation urbaine, du tourisme, de la promotion de l'image de Bruxelles et du biculturel d'intérêt régional,

1163 **betreffende "de stedenbouwkundige maatregelen ten gunste van de ontharding van de bodem".**

1163 **Mevrouw de voorzitter.-** Bij afwezigheid van minister-president Rudi Vervoort zal staatssecretaris Pascal Smet het antwoord op deze vraag geven.

1165 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).-** De klimaatopwarming zorgt voor meer extreme weersomstandigheden en onze steden moeten zich daarop voorbereiden.

Grote regenval kan tot overstromingen leiden, dat hebben we de voorbije zomer ondervonden. Om daarop te anticiperen keurt de regering deze maand nog een tweede beheersplan goed. In de regeerverklaring stond ook al dat ze een geïntegreerd beheer van het regenwater zou nastreven.

Dat alles verheugt mij. De verstedelijking van het gewest zorgt immers al meer dan zestig jaar voor een steeds grotere ondoordringbaarheid van de bodem, waardoor we extra kwetsbaar worden voor overstromingen. Het komt erop aan het water zoveel mogelijk in de bodem te laten dringen, dan raken de riolen niet overbelast en verkleint het overstromingsgevaar. Veel eigenaars zijn daar al mee bezig door hun terrein poreus te maken.

Ik snap niet dat nog altijd heel wat projectontwikkelaars grote ondoordringbare parkeerterreinen mogen aanleggen, waar al het water meteen wordt afgevoerd.

1167 **Wie zijn terrein zo aanlegt dat het water kan doordringen, krijgt in Duitsland zelfs een korting op zijn waterzuiveringsfactuur.**

concernant "les mesures urbanistiques en vue de la désimperméabilisation des sols".

Mme la présidente.- En l'absence du ministre-président Rudi Vervoort, le secrétaire d'État Pascal Smet répondra à la question orale.

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Les épisodes tragiques d'inondations de l'été dernier nous mettent face à l'évidence : le dérèglement climatique est à l'œuvre.

Les pluies sur notre pays tendent à être plus violentes, plus dévastatrices. D'un autre côté, notre urbanisation, qui aujourd'hui encore, favorise l'imperméabilité des sols, pose problème. Il s'agit de rendre nos villes plus résilientes pour résister à des épisodes climatiques - pluies, canicule, sécheresses... - qui semblent malheureusement inéluctables.

Il s'agit aussi d'anticiper les risques d'inondations, et l'on attend avec intérêt le deuxième plan de gestion des risques d'inondation qui devrait être adopté par le gouvernement en ce mois de décembre.

Le gouvernement a pris la mesure de cette problématique et a inscrit dans sa déclaration de politique régionale la volonté d'une gestion intégrée des eaux de pluie pour éviter le "tout -tuyau".

Nous nous réjouissons de cette prise de position. L'urbanisation de notre Région croît depuis plus de 60 ans et contribue activement à l'imperméabilisation de nos sols. Ainsi, elle nous expose indirectement à des risques croissants d'inondation au vu de l'évolution climatique.

Parallèlement à la multiplication des projets urbains, des infrastructures d'égouttage permettant la temporisation des eaux pour éviter l'inondation des riverains ont été construites. Aujourd'hui, leur nécessaire entretien a un coût, directement répercuté sur la facture d'eau des consommateurs.

Je souligne avec enthousiasme qu'au sein de notre capitale, certains propriétaires travaillent activement à l'amélioration de la perméabilité de leur terrain et, ce faisant, minimisent leur utilisation de ces infrastructures d'égouttage.

Je souligne également, avec moins d'enthousiasme, que certains investisseurs immobiliers mènent allègrement des projets urbains totalement imperméables, comme de vastes parkings pour les centres commerciaux, qui accroissent toujours plus leur utilisation des infrastructures d'égouttage, l'eau ruisselant et allant rejoindre les égouts et autres bassins d'orage.

Pourtant, tous paient à niveau égal la redevance d'assainissement des eaux qui sert à financer l'entretien de ces infrastructures.

À cet égard, j'aimerais évoquer un cas de jurisprudence en Allemagne. En 1965, la justice allemande avait donné raison à un collectif de citoyens, reconnaissant le manque à gagner subi

Ook Brussel moet nu bij zijn territoriale ontwikkeling en stedenbouw volop inzetten op meer doordringbare bodems.

Hoe groot is het aandeel van zulke doordringbare terreinen in Brussel? Hoe zult u ze beschermen?

Hoe zult u het doordringbaar maken van terreinen bevorderen? Hoe wilt u burgers en bedrijven bewustmaken en aanmoedigen? Kunt u bij grotere stedenbouwkundige projecten geen verplichting opleggen om de bodem zoveel mogelijk doordringbaar te maken? Zijn fiscale stimuli te overwegen?

par les propriétaires - soucieux de la perméabilisation de leurs sols - en raison de cette redevance. Par la suite, le calcul de la redevance assainissement avait été modifié compte tenu de la consommation d'eau et de la surface perméable des parcelles des consommateurs, à l'image du principe du pollueur-payeur.

Outre le rétablissement d'un partage équitable des coûts, une telle mesure permet d'inciter le recours à des matériaux perméables dans les projets urbains et de décourager les projets totalement imperméables.

Afin de s'inscrire dans l'objectif visant à éviter le "tout-tuyaux", fixé par le gouvernement, il me semble essentiel de réfléchir à la question de la perméabilité des sols dans le cadre du développement territorial et de la rénovation urbaine. Lors de la commission de l'environnement et de l'énergie, j'ai posé différentes questions que je souhaite également aborder sous l'angle urbanistique.

Connaissez-vous le taux de sols perméables en Région bruxelloise ? Sont-ils identifiés ?

Existe-t-il des mesures urbanistiques visant à préserver et à protéger ces sols perméables ?

Réfléchissez-vous à de nouvelles mesures limitant l'imperméabilisation des sols dans les projets urbains, en encourageant par exemple l'utilisation de matériaux perméables ? Il existe de grands parkings avec des dalles contenant de la terre et qui sont donc beaucoup plus perméables que les parkings comportant de grandes chapes de béton.

Une réflexion est-elle en cours quant aux mesures visant à encourager les citoyens et entreprises à désimperméabiliser les sols en zone urbaine ? Ne serait-il pas utile de conditionner les projets de rénovation urbaine à une obligation de désimperméabilisation des sols, afin qu'ils soient en adéquation avec l'objectif du gouvernement d'éviter le tout-tuyaux ?

Enfin, réfléchissez-vous à des mesures fiscales incitatives pour une désimperméabilisation des sols ? Je pense par exemple à une fiscalité plus avantageuse envers ceux qui désimperméabilisent ou, au contraire, plus sévère envers ceux qui continuent d'imperméabiliser les sols. Une meilleure répartition de la redevance - comme c'est le cas en Allemagne - ou une taxe sur les produits imperméables sont d'autres exemples de mesures fiscales incitatives.

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- Les données indiquent que le taux d'imperméabilisation de la Région avoisinerait les 46 %. En plus de dater de 2006, ces données doivent être prises avec précaution car il s'agit de relevés visuels basés sur des images satellites et non de descentes sur le terrain. Ainsi, un toit vert pourrait être considéré comme imperméable alors qu'il ne l'est pas forcément.

À ma connaissance, aucune administration régionale n'a fait de mise à jour. J'en demanderai une dans le cadre

¹¹⁶⁹ **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- Uit satellietbeelden uit 2006 blijkt dat de ondoordringbare terreinen in Brussel 46 procent van het totale oppervlak uitmaken. Die gegevens zijn sindsdien niet geactualiseerd, maar ik zal dat wel vragen in het kader van de nieuwe Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV).

Urban.brussels en Brussel Leefmilieu hechten veel belang aan het behoud van de bestaande onbebouwde en dus doordringbare zones. Door tegelijk het Gewestelijk Bestemmingsplan (GBP) en

de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) toe te passen kunnen we de inplanting van nieuwe gebouwen en al wat daarbij hoort tot een minimum beperken.

Het rapport van de experts die zich met de herziening van het GSV bezighouden, zegt dat we naar een verhouding van 70% tegen 30% moeten streven. Sinds mijn aantreden ben ik veel strikter bij het vergunnen van nieuwe gebouwen; ontwikkelaars hebben hun plannen al meer dan eens moeten bijstellen.

¹¹⁷¹ *In het nieuwe handboek voor de openbare ruimte in Brussel zal de kwestie van de gebruikte materialen ruim aan bod komen. Urban.brussels verbiedt nu al de aanleg van stoepen en parkeerplaatsen met een volledig ondoordringbaar oppervlak. Voortaan gaat de voorkeur naar tegels met voegen die het water laten insijpelen.*

Urban.brussels hanteert ook nieuwe richtlijnen voor de binnenplaatsen van woonblokken. Dat is de uitgelezen plaats om water in de aarde te laten dringen. Daarover lopen gesprekken met de ontwikkelaars. Elk project wordt geval per geval onderzocht. Hetzelfde geldt voor het ontharden van bedrijvenzones. Daar moet natuurlijk ook rekening worden gehouden met de wetgeving inzake grondvervuiling.

du nouveau règlement régional d'urbanisme (RRU). Ce travail sera mené conjointement par Bruxelles Environnement, perspective.brussels et urban.brussels.

Urban.brussels, en bonne collaboration avec Bruxelles Environnement, porte une attention particulière à la préservation des zones perméables et donc non bâties existantes. En effet, lors de l'instruction de demande de permis visant à construire ex nihilo, l'application combinée du plan régional d'affectation du sol (PRAS) et du RRU nous permet de limiter l'implantation de nouvelles constructions au strict minimum, préservant ainsi un maximum de surface perméable. Cela concerne non seulement les constructions, mais également leurs abords, les zones de recul et les zones de cours et jardin. Il s'agit de la notion d'utilisation parcimonieuse du sol.

Le rapport du comité d'experts relatif à la réforme du RRU prévoit une clé de répartition de 70 % à 30 %. Celle-ci est déjà utilisée comme référence dans le traitement des permis actuels. Depuis ma prise de fonction, je suis beaucoup plus strict dans les différentes mesures permettant de limiter les constructions et des promoteurs ont déjà été contraints de revoir leurs plans.

La réforme du RRU en cours prévoit des articles et alinéas très importants pour diminuer les taux d'imperméabilisation hors sol et sous terre.

La question des matériaux sera abordée plus en profondeur dans le cadre de la réalisation du Manuel des espaces publics bruxellois. La question relative au revêtement perméable y sera bien sûr analysée.

S'agissant plus spécifiquement de l'aménagement des espaces publics et des voiries, urban.brussels prohibe l'utilisation d'un revêtement imperméable pour l'aménagement des trottoirs et des zones de stationnement. L'utilisation de dalles ou de pavés à joints ouverts favorise l'infiltration des eaux de ruissellement dans le sol. Je vous invite, par exemple, à emprunter la piste cyclable reliant la porte de Hal au siège du groupe MR. Dans le passé, on utilisait des pavés et du béton, mais aujourd'hui, nous avons changé de technique et l'eau peut pénétrer dans le sol.

Récemment, urban.brussels s'est dotée de lignes directives afin d'appliquer une approche claire et constante pour les constructions en intérieur d'îlots sur l'ensemble du territoire bruxellois. S'agissant de leur transformation ou réaffectation, l'administration se prononce sur l'opportunité de les supprimer, en tout ou en partie, au profit d'espaces ouverts en pleine terre et donc perméables. Nous en débattons actuellement avec des promoteurs.

Nous analysons chaque projet au cas par cas. Une désimperméabilisation des zones d'entreprises doit également être analysée en tenant compte d'autres législations, en particulier l'ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués, qui peut préconiser de maintenir des dalles, dans certains cas et pour diverses raisons (par exemple, en fonction des types de pollutions, des coûts de dépollution ou des risques de

1173 *Voorlopig overweegt de regering geen fiscale maatregelen, noch speciale voordelen noch extra bijdragen. We willen ons fiscaal systeem immers zo eenvoudig en gunstig mogelijk houden voor elke Brusselaar. Ik sta evenwel open voor goed uitgewerkte voorstellen in die zin.*

De commissie die de herziening van het GSV voorbereidt, stelt ook dit belangrijke principe voorop: wie iets bouwt staat ook in voor het waterbeheer op zijn perceel.

1175 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** (in het Frans).- *Wanneer worden de gedateerde gegevens uit 2006 up to date gebracht?*

1175 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Dat zal wellicht pas klaar zijn in 2023. We zullen dan over kaarten beschikken met daarop de dichtheid per wijk, zodat we de situatie beter kunnen inschatten.*

1175 **De heer Jonathan de Patoul (DéFI)** (in het Frans).- *Ik waardeer al uw inspanningen. De overheid heeft bij de aanleg van fietspaden en dergelijke een voorbeeldrol te spelen op dit vlak.*

Ik zou toch willen dat u het fiscale instrument in overweging neemt. In het buitenland werkt dat. Fiscaliteit mag gerust ten dienste van het milieu staan, zolang ze maar rechtvaardig en sociaal is. Ik zal concrete voorstellen formuleren.

- Het incident is gesloten.

1183 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1183 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw**

dispersion des polluants). Ce dernier point ne concerne toutefois que les zones d'entreprises.

Nous n'envisageons pas de redevance pour le moment, car l'objectif demeure de rendre le système fiscal bruxellois plus simple et plus favorable pour chaque résident bruxellois.

Cela signifie également que nous voulons introduire le moins de nouveaux créneaux possible, car plus il y a de créneaux pour un petit nombre, plus le tarif général et le coût de perception seront élevés.

Nous ne voyons pas immédiatement quelles taxes bruxelloises conviendraient pour cela. Je reste toutefois ouvert aux propositions plus détaillées que vous pourriez me faire.

Je souhaite rappeler que, dans le cadre du nouveau règlement régional d'urbanisme, la commission a proposé un principe important : chaque construction doit assurer la gestion de l'eau sur la parcelle. Vos suggestions seront prises en considération dans l'élaboration du règlement régional d'urbanisme, dans les mois à venir.

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Il sera intéressant de connaître les taux de sols perméables. Si je comprends bien, vous comptez mettre à jour le chiffre de 46 % qui date de 2006. Est-ce en cours ou prévu dans les mois qui viennent ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- Je me renseignerai, mais je ne pense pas que ce sera prêt avant 2023. Cet élément figure sur la liste des actions à entreprendre dans le cadre du développement du règlement régional d'urbanisme, tout comme l'établissement de cartes reprenant la densité quartier par quartier, afin de mieux estimer la situation.

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Je prends acte de vos efforts. C'est très positif. Je passerai à vélo devant le siège du MR. Ces exemples me semblent intéressants à mettre en avant dans le cadre de notre rôle d'exemplarité en matière d'espaces publics.

Une réflexion doit avoir lieu sur l'outil fiscal. Nos voisins l'utilisent et cela fonctionne. La fiscalité doit être au service de l'environnement. Pour certains, il y aura peut-être des frais supplémentaires, mais pour d'autres, ce sera un gain par rapport à ce que tout le monde paie aujourd'hui pour l'entretien du système d'égouttage.

Il s'agit donc aussi d'un outil de justice fiscale et sociale. Je n'hésiterai pas à creuser la question et à revenir avec des propositions concrètes.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des

en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

1183 betreffende "de invoering van een specifieke functie voor het beheer van het begrafeniserfgoed".

concernant "la création d'un poste spécifique pour la gestion du patrimoine funéraire".

1185 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- In september 2020 vroeg ik of u van plan was om een beheerder voor het funeraire erfgoed in het gewest aan te stellen.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Le 28 septembre 2020, je vous ai interpellé sur la création d'un poste de gestionnaire du patrimoine funéraire dans notre ville-région.

U antwoordde dat u niet gepeild had naar de interesse bij de gemeenten in een dergelijke cel. U overlegde evenmin met het Waals Gewest, dat wel al over een beheerder van funerair erfgoed beschikt. U voegde er nog aan toe dat u bij gebrek aan budget de oprichting van een dergelijke cel niet overwoog.

En effet, la Région wallonne a créé, il y a plusieurs années, une cellule de gestion du patrimoine funéraire "chargée de mettre en place et de diffuser une politique de gestion dynamique du patrimoine funéraire en liant une approche économique, de service à la population et aux communes par la préservation qualitative des sites funéraires anciens et futurs".

Twee Brusselse gemeenten namen zelf een conservator voor hun funerair erfgoed in dienst. Op heel wat Brusselse kerkhoven geraken tombes en graven echter in verval en dat is verontrustend. Een kerkhof is immers niet alleen een plek voor ingetogenheid, het heeft ook een aanzienlijke erfgoedwaarde en is belangrijk voor de biodiversiteit.

Cette cellule est représentée par M. Xavier Deflorenne, gestionnaire du patrimoine funéraire, surnommé M. Cimetières et désigné comme l'une des personnalités namuroises ayant marqué l'année 2019.

En réponse à mes nombreuses questions, vous indiquiez qu'aucun contact n'avait été pris avec les dix-neuf communes bruxelloises pour s'enquérir de leur éventuel souhait d'une cellule similaire à celle existant en Wallonie, ni avec vos voisins wallons pour discuter de cette initiative. Vous aviez ajouté que la création d'un poste spécifique pour la gestion du patrimoine funéraire classé n'était pas envisageable actuellement, notamment en raison de contraintes budgétaires.

Pour autant, trop de sépultures et de pierres tombales sont à l'abandon ou mal entretenues. À l'aube de la Toussaint, moment où j'ai introduit ma question, les proches des défunts doivent pouvoir se recueillir sur les sépultures, mais aussi se retrouver dans un espace bien entretenu.

Parmi les communes bruxelloises, deux ont engagé des conservateurs à temps plein pour les mêmes tâches que le "M. Cimetières" wallon.

En tant qu'amoureux de notre patrimoine bruxellois, dont le patrimoine funéraire, je dois vous faire part de mon inquiétude quant à l'état préoccupant de certains de nos cimetières. Ils sont des lieux importants de recueillement, mais ils présentent aussi un inestimable intérêt patrimonial et historique, ainsi qu'un formidable réservoir de biodiversité, lorsqu'ils sont gérés adéquatement, bien entendu.

1187 *Contacteerde u de cel voor het beheer van het funeraire erfgoed in het Waals Gewest? Kunt u daar meer over zeggen?*

Il est essentiel, compte tenu de ce qui a déjà été perdu ou pillé ces dernières années, de garder une vigilance toute particulière sur la question.

Vroeg u de Brusselse gemeenten naar hun interesse in een dergelijke cel?

Vos services ont-ils pris contact avec la cellule de gestion du patrimoine funéraire de la Région wallonne afin de

Kunt u de samenwerking tussen visit.brussels en urban.brussels rond de waardering van het funeraire erfgoed en de resultaten daarvan toelichten? Wat houdt hun aanpak voor de komende maanden in?

Uw diensten hebben een referentiepersoon voor funerair erfgoed. Wat houdt zijn toekomstige opdracht in?

U was verheugd over de samenwerking tussen visit.brussels en urban.brussels. Hoeveel staat de waardering van het funeraire erfgoed ten voordele van de Brusselaars en de toeristen?

discuter de cette problématique depuis mon interpellation ? Dans l'affirmative, pouvez-vous en dire davantage ?

Vos services ont-ils pris contact avec des communes bruxelloises afin de savoir s'il existait une demande de créer une cellule comme en Région wallonne ?

Visit.brussels et urban.brussels ont collaboré pour mettre davantage en valeur le patrimoine funéraire bruxellois. Pouvez-vous en dire plus sur cette collaboration et sur ce qu'il en est ressorti ? Quelles sont les lignes directrices des mois à venir ?

Vous aviez annoncé qu'une personne de référence existait déjà au sein de votre administration pour la gestion du patrimoine funéraire, notamment. Pourriez-vous en dire plus sur ses futures missions ?

Vous disiez être ravi qu'urban.brussels puisse s'associer à visit.brussels dans le cadre des travaux de conservation, de restauration et de réaffectation, ainsi que dans le cadre d'un plan de gestion patrimoniale tel que prévu par le Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Vos services ont-ils pris contact avec visit.brussels ? Dans l'affirmative, pourriez-vous nous en dire davantage ? Qu'en est-il de la valorisation possible de ce patrimoine au bénéfice des Bruxellois et des touristes ?

¹¹⁸⁹ **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - Volgens de ordonnantie van 2018 is het college van burgemeesters en schepenen bevoegd voor het opstellen van een overzicht van historisch belangrijke grafmonumenten. Momenteel wordt er gewerkt aan het besluit waarin de voorwaarden voor die lijst zijn opgenomen.

Voor de gemeenten is urban.brussels de belangrijkste gesprekspartner wat betreft het behoud en de herbestemming van de beschermde kerkhoven.

Algemeen valt het beheer van kerkhoven onder de bevoegdheid van de gemeenten. Het onderhoud van de graven valt onder de verantwoordelijkheid van de concessiehouders. Bij vandalisme of andere beschadigingen treden de gemeenten op.

Op gewestniveau is minister Clerfayt van Plaatselijke Besturen bevoegd voor de kerkhoven en grafmonumenten.

Op de federale instellingen na ontvangen alle overheidsinstellingen voor beschermde sites en monumenten een subsidie van 80% voor de kosten voor onderhoud. Zij kunnen ook nieuwe beschermingen aanvragen om een subsidie te bekomen.

M. Pascal Smet, secrétaire d'État. - L'ordonnance de 2018 sur les funérailles et sépultures dispose - en son article 33 - que le collège des bourgmestre et échevins établit une liste des sépultures d'importance historique locale. Un arrêté devrait en fixer les modalités d'établissement. Cet arrêté est actuellement préparé par les services des pouvoirs locaux, mais urban.brussels collabore bien évidemment à sa rédaction et travaille plus particulièrement sur l'accompagnement de l'obligation de réaliser l'inventaire local.

Concernant les cimetières classés, les communes s'adressent déjà à urban.brussels, qui est l'interlocuteur principal dans le cadre des travaux de conservation, de restauration et de réaffectation, ainsi que dans le cadre d'un plan de gestion patrimoniale tel que prévu par le Code bruxellois de l'aménagement du territoire.

De manière générale, la gestion des cimetières relève essentiellement de la compétence des communes. La nouvelle ordonnance bruxelloise de 2018 sur les funérailles et sépultures reprend ces principes de base, dont la charge d'entretien des sépultures, qui revient à leurs concessionnaires. Certains cimetières sont classés comme sites ou comme ensembles et certains monuments commémoratifs ou sépultures particulières sont classés comme monuments. Les actes de vandalisme et autres dégradations commis dans les cimetières sont identifiés et gérés au premier chef par les services communaux.

Au niveau régional, la matière des cimetières et sépultures relève de la responsabilité de mon collègue Bernard Clerfayt, qui est compétent pour Bruxelles pouvoirs locaux.

¹¹⁹¹ *De beheerders van de beschermde kerkhoven krijgen nu al begeleiding en advies van urban.brussels.*

Op dit moment is er bij urban.brussels al een referentiepersoon voor beschermde kerkhoven. De huidige personeelsformatie laat het echter niet toe om specifieke functies te creëren voor het beheer van niet-beschermde funerair erfgoed.

Ten slotte heeft urban.brussels nog geen contacten gehad met de Vlaamse en Waalse cellen voor het beheer van funerair erfgoed.

¹¹⁹³ **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans). - Het Brussels Gewest moet zich meer inzetten voor het funerair erfgoed en de begraafplaatsen in het algemeen. Dat gaat immers alle burgers aan en het zou de biodiversiteit ook ten goede komen. Het moet de beheerders bijstaan, want die hebben vaak onvoldoende middelen en gaan niet over biodiversiteit.*

(Onverstaanbaar)

Ik verzoek u om dat constructieve voorstel nogmaals te overwegen. Voor dit specifieke thema ben ik ervan overtuigd dat een samenwerking tussen de negentien gemeenten duidelijk een meerwaarde biedt en urban.brussels zou daar een essentiële bijdrage aan kunnen leveren.

- Het incident is gesloten.

Tous les monuments et sites classés bénéficient de subventions pour les travaux de conservation, régies par l'arrêté de 2014. Le taux de subvention est de 80 % pour les bénéficiaires publics - tels que les communes -, mais les institutions fédérales ne sont pas subsidiées par la Région. De nouvelles demandes de classement peuvent toujours être introduites pour des monuments ou sites dont on souhaite la pérennité, afin de bénéficier de subventions. Une telle demande va d'ailleurs être introduite par la commune de Saint-Gilles pour certains de ses monuments.

Urban.brussels est déjà en contact avec les gestionnaires des cimetières classés des communes concernées afin de les accompagner et de les conseiller dans les problématiques qu'ils rencontrent.

À ce jour, urban.brussels compte une personne de référence pour le traitement des demandes de travaux relatifs au patrimoine funéraire et dans le cadre des plans de gestion patrimoniale des cimetières classés. La création de postes spécifiques à la gestion du patrimoine funéraire non classé, comme en Wallonie, serait intéressante afin d'avoir une approche complète, mais les effectifs actuels d'urban.brussels ne permettent pas de l'envisager.

Cette administration n'a pas eu de contacts à ce jour avec les cellules de gestion du patrimoine funéraire de Wallonie ou de Flandre.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR). - J'insiste sur cette question qui me tient à cœur, car Bruxelles mérite véritablement que la Région réalise enfin cet investissement. Il faut faire un pas pour améliorer cette situation, car le patrimoine funéraire concerne chaque citoyen et demeure un patrimoine "vivant".

Ce serait par ailleurs réaliser un pas en avant en matière de gestion quotidienne des cimetières, car nous parlons d'un extraordinaire terroir de biodiversité. La Région bruxelloise compte plusieurs dizaines de cimetières ?

(Inaudible)

C'est l'occasion de les mettre en valeur et nous ne le faisons que trop peu aujourd'hui. Agissons au niveau régional pour accompagner les acteurs concernés qui, souvent, manquent de moyens et ne s'investissent pas dans cette biodiversité. En définitive, le patrimoine funéraire n'implique pas que les pierres tombales et les pelouses à tondre.

M. le secrétaire d'État, nous devons faire mieux, et je reviendrai vers vous à ce sujet. Je vous demande donc de réétudier cette proposition constructive et de réaliser des investissements dans ce domaine, car il en va vraiment d'un travail de pédagogie. S'agissant de ce problème spécifique, la collaboration des dix-neuf communes serait clairement bénéfique. Votre administration pourrait apporter cette contribution essentielle.

1197 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MARTIN CASIER**

1197 aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,

1197 betreffende "de gevolgen van de vertraging bij het verstrekken van stedenbouwkundige vergunningen".

1199 **TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW MARIE NAGY,**

1199 betreffende "de termijnen voor het verkrijgen van een stedenbouwkundige vergunning in het Brussels Gewest".

1201 **De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).**- Volgens *La Libre Belgique* moeten vastgoedontwikkelaars gemiddeld vier jaar en tien maanden wachten alvorens ze hun stedenbouwkundige vergunning krijgen. Vroeger waren de wachttijden zelfs nog langer. In de andere gewesten is die periode veel korter.

We beschikken niet over alle gegevens, wat het extra moeilijk maakt om oplossingen aan te dragen. Deze vertragingen zijn niet alleen een ramp voor de ontwikkelaars zelf, maar ook voor de bouwsector. Daardoor stijgen de prijzen nog maar eens voor wie op zoek is naar een woning. Als de termijnen kunnen worden ingekort, zal dat bovendien ook gunstige effecten hebben voor de woonzekerheid in Brussel.

1203 *Wat zijn eigenlijk de oorzaken van die trage afwikkeling van bouwaanvragen? Wat zijn de gevolgen voor de woningprijzen? Beschikken de gemeenten over voldoende financiële middelen en personeel om de vergunningen af te leveren? Waar kan er tijd worden gewonnen? Waar liggen de obstakels?*

In november 2020 zei u dat documenten de hele tijd heen en weer gaan tussen aanvrager en afleverende overheid. In hoeveel procent van de gevallen moeten er steeds nieuwe aanpassingen

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. MARTIN CASIER

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "les conséquences du retard de la délivrance des permis d'urbanisme".

QUESTION ORALE JOINTE DE MME MARIE NAGY,

concernant "les délais d'obtention d'un permis d'urbanisme en Région bruxelloise".

M. Martin Casier (PS).- Le 28 octobre 2021, un article de la Libre Belgique rapportait que les délais d'obtention des permis d'urbanisme pour les promoteurs immobiliers étaient de quatre ans et dix mois en moyenne en Région bruxelloise, dont près de la moitié de recours de tiers.

Cela fait des années que la Région bruxelloise est confrontée à cette situation. Il y a un peu plus d'un an, plusieurs députés vous avaient d'ailleurs déjà interpellé à ce sujet. Les délais d'attente étaient alors de cinq ans et huit mois. Il y a donc une diminution de dix mois, ce qui est un progrès notable. Ces délais restent cependant trop longs, surtout si on les compare avec ceux dans les autres Régions.

Par ailleurs, nous ne disposons pas toujours de données exhaustives. Or, en l'absence de ces données, il est difficile de visualiser un cadre et a fortiori d'y apporter une solution. Les retards affectent les promoteurs immobiliers, bien sûr, mais ils ont aussi un impact sur les délais de construction. Résultat : une hausse évidente des coûts de l'immobilier, dans une Région où les prix sont déjà en augmentation et l'accès au logement difficile pour de nombreuses familles.

Finalement, les retards de traitement dans les permis d'urbanisme se font surtout sentir chez les acheteurs, qui devront payer leur bien plus cher. Agir sur ces délais permettrait de lutter contre la hausse des coûts de l'immobilier et ainsi favoriser l'accès au logement.

M. le secrétaire d'État, quelles sont les causes des délais excessifs d'obtention des permis d'urbanisme ? Quelles sont les conséquences sur les coûts des logements et, de manière plus générale, sur la Région bruxelloise ?

Les moyens humains et financiers dont disposent actuellement les communes sont-ils suffisants pour délivrer ces permis ?

gebeuren aan de initiële aanvraag? Hoe valt dit te vermijden? Wordt dit besproken in het kader van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO)?

In 2020 had u het ook over de talrijke beroepsprocedures die lopen tegen bouwvergunningen, een aantal dat blijkbaar elk jaar stijgt. In hoeveel procent van de gevallen leidt zo'n beroep tot een schorsing? Welke conclusies trekt u hieruit?

Hoe wil u de doorlooptijd verkorten?

À quel niveau du processus pourrions-nous gagner du temps ? Existe-t-il des étapes temporellement incompressibles ? Quels éléments empêchent-ils d'aller plus vite ?

En novembre 2020, vous évoquiez le "carrousel" entre le demandeur de permis et l'autorité délivrante autour des modifications à apporter à une demande initiale. Ce facteur, selon vous, expliquerait le rallongement des délais. Quelle proportion des demandes introduites fait-elle l'objet d'une demande de modification de la part des autorités délivrantes ? Comment améliorer le processus pour éviter ce va-et-vient ? Cet aspect fait-il l'objet d'une évaluation dans le cadre du Code bruxellois de l'aménagement du territoire ?

En 2020 toujours, vous évoquiez la problématique des recours introduits contre des permis d'urbanisme délivrés. En citant les chiffres des dernières années, vous aviez indiqué que leur nombre avait tendance à augmenter, mais n'explosait pas. Quelle proportion des recours aboutit-elle effectivement à une annulation ? Quelles conclusions tirez-vous de ce chiffre pour votre réflexion sur la procédure actuelle ?

Enfin, quels sont les dispositifs actuels ou les pistes de réflexion afin de raccourcir ces délais le plus rapidement possible ?

Mme Marie Nagy (DéFI).- Le 9 novembre 2020, je vous interrogeais dans cette commission sur les délais d'obtention d'un permis d'urbanisme dans notre Région.

En effet, l'Union professionnelle du secteur immobilier (UPSI) avait signalé à cette époque qu'en Région bruxelloise, il fallait en moyenne deux ans et sept mois pour obtenir un permis, mais que pour un quart des dossiers en cours, ce délai atteignait quatre ans au moins.

Vous aviez répondu à mes questions, ainsi qu'à celles de collègues appartenant tant à la majorité qu'à l'opposition, en avançant une série d'arguments. Ainsi, des lacunes dans la récupération et la transmission mensuelles vers Statbel des données relatives aux permis de bâtir par les communes et par la Région fausseraient les données de Statbel.

La méthodologie de Statbel semblait vous poser des problèmes puisque vous déclariez : "Il semble qu'elle procède plutôt par extrapolations ou supputations."

En outre, d'après vous, les chiffres de l'UPSI sur les retards de délivrance de permis en Région bruxelloise étaient exagérés. Selon vos chiffres, pour l'année 2019, le délai de traitement moyen d'un dossier de permis par la Région était d'un peu moins de six mois (173 jours). Toujours selon vos chiffres, le délai moyen de traitement d'un dossier était de 337 jours.

Les chiffres avancés par l'UPSI - un retard moyen de 943 jours - ne représentaient, selon vos réponses, qu'environ 4 à 6 % du total des dossiers. Vous reconnaissiez cependant les retards et souligniez la nécessité d'y remédier.

¹²⁰⁵ **Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- In ondervroeg u hierover al op 9 november 2020. De Beroepsvereniging van de vastgoedsector (BVS) wees al eerder op de lange doorlooptijd voor bouwvergunningen: zij spreken van vertragingen van tweeëneenhalf jaar tot vier jaar! De gegevens van Statbel zouden echter niet echt betrouwbaar zijn, doordat er fouten en vertragingen zitten in de gegevens die zij krijgen.

Volgens u zijn de cijfers die BVS aanhaalt, overdreven. U zei dat in 2019 het gewest gemiddeld 173 dagen nodig had om, iets minder dan zes maanden dus, voor de behandeling van een dossier. De totale gemiddelde doorlooptijd zou volgens u dan 337 dagen bedragen.

Als BVS spreekt van een gemiddelde wachttijd van 943 dagen, slaat dat volgens u maar op 4 tot 6% van alle dossiers. Desalniettemin beseft ook u dat er wat moet gebeuren.

1207 *Een jaar later trekt BVS opnieuw aan de alarmbel. Nu spreekt het van een gemiddelde doorlooptijd van vier jaar en tien maanden. Dat cijfer houdt rekening met de beroepen door derden in 42% van de gevallen, wat een extra procedure van gemiddeld twee jaar en vier maanden met zich meebrengt.*

In oktober publiceerde Stabel nieuwe cijfers: in juli 2021 zou het aantal vergunde bouwwerken voor woningen met 46,5% gestegen zijn.

Wat denkt u nu van de cijfers van de beroepsvereniging? Hebt u al met hen gesproken?

Hoe ver staat u met het aangekondigde wegwerken van de achterstanden? Werden de dertig beloofde voltijdse equivalenten daadwerkelijk aangeworven? U hebt een jaar geleden nog andere mogelijkheden voorgesteld om de wachttijden in te korten. Wat is daarvan gerealiseerd? Hoe wil u in 2022 de vertragingen terugdringen?

1209 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *De Beroepsvereniging van de vastgoedsector (BVS) bleek niet in staat om ons de gegevensbank te bezorgen waarop zij haar statistieken baseerde. Die lijken vooral gebaseerd op een aantal grote dossiers, waarbij een effectenstudie noodzakelijk was en de procedure bijgevolg ook langer duurde.*

Bovendien omvat de gemiddelde termijn waar BVS gewag van maakt, de volledige totstandkoming van de projecten en dus ook eventuele procedures bij de Raad van State, die op zich al gemiddeld twee jaar en vier maanden in beslag nemen. Die procedures zijn een federale bevoegdheid.

De beroepsvereniging maakte ook geen onderscheid tussen de dossiers die onder het vorige en het huidige Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening vielen. De duur van de totstandkoming van het voorontwerp hangt overigens ook af van de snelheid waarmee de aanvragers van de vergunning reageren.

Voorts blijken de looptijden vooral uitzonderlijk lang bij projecten die in grote mate afwijken van de voorschriften en in die gevallen is er vaak sprake van beroepsprocedures bij de Raad van State.

De cijfers van BVS over de beroepsprocedures komen echter volstrekt niet overeen met de cijfers waarover

Un an après, l'UPSI attire à nouveau l'attention sur les retards de délivrance de permis en Région bruxelloise. Dans notre Région, nous serions à un délai d'attente évalué à près de cinq ans en moyenne. Quatre ans et dix mois pour être plus précis.

Ce calcul tient compte des recours de tiers concernant 42 % des projets, avec des temps de procédure de deux ans et quatre mois en moyenne. Les derniers chiffres de Statbel sur les permis de bâtir pour le mois de juillet 2021, publiés le 28 octobre dernier, indiquent quant à eux une augmentation de 46,5 % du nombre de permis de bâtir octroyés pour la construction de bâtiments résidentiels en Région bruxelloise.

Comment accueillez-vous les chiffres de l'UPSI ? Avez-vous rencontré ou allez-vous rencontrer des représentants de l'UPSI pour faire le point ?

Où en êtes-vous dans la résorption d'une série d'arriérés que vous pointiez dans cette commission l'an dernier ?

Les 30 équivalents temps plein prévus pour renforcer les équipes et accélérer les délais de traitement des demandes de permis d'urbanisme sont-ils, finalement, entrés en fonction ?

Évaluation et éventuelle nouvelle réforme du Code bruxellois de l'aménagement du territoire, processus de numérisation, élaboration du vade-mecum, réunions de projets dès le début de la procédure, sont autant de pistes que vous avanciez ici même l'an dernier et qui visaient à réduire les délais. Pouvez-vous faire le point sur ces pistes et nous préciser vos objectifs en matière de réduction des délais d'octroi des permis d'urbanisme en 2022 ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État. - Une réunion a eu lieu entre l'Union professionnelle du secteur immobilier (UPSI) et urban.brussels. Un membre de mon cabinet était également présent. À la suite de ces contacts, l'UPSI n'a pas été en mesure de nous fournir la base de données sur laquelle elle appuie ses statistiques. Celles-ci semblent ne concerner que certains dossiers de grande envergure, soumis à une évaluation des incidences et pour lesquels la procédure est légalement plus longue (450 jours).

Le délai moyen exprimé ne vise pas uniquement le processus d'instruction des permis, mais l'intégralité du montage du projet, des discussions préalables au dépôt du dossier à la décision du Conseil d'État lorsque celui-ci est saisi d'un recours. La durée moyenne mentionnée par l'UPSI (quatre ans et dix mois) intègre la durée des procédures juridictionnelles devant le Conseil d'État, dont la durée moyenne est de deux ans et quatre mois. Comme vous le savez, la procédure devant le Conseil d'État relève de la compétence de l'État fédéral.

Aucune distinction n'est réalisée entre les dossiers instruits sous l'ancien ou sous le nouveau Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Sachant que ce délai inclut la phase d'avant-projet et les réunions préalables sur les avant-projets, il est utile de noter que ces réflexions et le temps de gestation de l'avant-projet dépendent aussi de la réactivité des demandeurs, tant au moment de la phase

urban.brussels beschikt. Urban.brussels wordt nochtans systematisch geïnformeerd over alle beroepsprocedures bij de Raad van State.

de conception que lors des observations émises préalablement par les administrations et le maître-architecte.

Par ailleurs, nous constatons que le délai parfois anormalement long de certaines procédures touche particulièrement les demandes faisant l'objet de dérogations importantes à la réglementation. Ces demandes, qui cristallisent des réclamations dès l'entame du processus, font bien souvent l'objet de recours au Conseil d'État.

Nous ne pouvons toutefois pas expliquer les chiffres fournis par l'UPSI quant au recours au Conseil d'État, ceux-ci ne correspondant nullement aux données dont urban.brussels dispose et qu'elle m'a transmises. En effet, en tant qu'autorité délivrante, urban.brussels est systématiquement notifiée des recours au Conseil d'État sur les permis délivrés par le fonctionnaire délégué régional.

¹²¹¹ *Zo werd er van 2018 tot eind 2021 in gemiddeld 2,40% van de vergunningsdossiers een beroep ingesteld bij de Raad van State. Het is dan ook onbegrijpelijk hoe BVS bij een percentage van 42% komt.*

Pour l'année 2018, nous dénombrons 19 recours au Conseil d'État sur 817 permis régionaux délivrés, soit 2,33 %.

Pour 2019, nous dénombrons 21 recours au Conseil d'État sur 819 permis régionaux délivrés, soit 2,56 %.

Pour 2020, nous dénombrons 20 recours au Conseil d'État sur 724 permis régionaux délivrés, soit 2,76 %.

Pour 2021, nous dénombrons 11 recours au Conseil d'État sur 759 permis régionaux délivrés jusqu'au 31 octobre, soit 1,45 %.

Buitensporige termijnen voor het onderzoek van een vergunningsaanvraag zijn nagenoeg onmogelijk geworden sinds het nieuwe BWRO van kracht werd. Ten eerste worden onvolledige dossiers nu geseponneerd als aanvragers ze niet binnen zes maanden vervolledigen. Daardoor stapelen zulke dossiers zich niet langer op bij de administratie. Ten tweede is de administratie nu aan strikte termijnen gebonden.

La moyenne est de 2,40 % de recours au Conseil d'État sur l'ensemble des dossiers, en extrapolant une exploitation des données sur une année complète en 2021. Le chiffre de 42 % évoqué par l'UPSI est donc incompréhensible.

De termijnen kunnen wel verlengd worden als de aanvrager wijzigingsplannen indient en daardoor wordt ook de totale duur van het onderzoek natuurlijk langer.

Comme mentionné lors de votre interpellation en novembre 2020, des délais excessifs pour l'instruction d'une demande après son dépôt auprès des fonctionnaires délégués ou de la commune sont presque impossibles depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code bruxellois de l'aménagement du territoire. Il y a deux raisons à cela.

Si le demandeur ne complète pas son dossier dans les six mois, sa demande est caduque et classée sans suite. Les dossiers incomplets ne s'entassent donc plus durant des années dans les armoires de l'administration. Il arrive bien entendu que les administrations communales et régionales déclarent un dossier incomplet, ce qui reste problématique.

L'administration est soumise à des délais de rigueur. En cas de dépassement, la demande est soit refusée, soit saisie par le fonctionnaire délégué pour les permis communaux, qui a encore la possibilité de statuer sur la demande dans un délai de 45 jours.

Notons que les délais théoriques peuvent être allongés en cas de dépôt de plans modificatifs. Dans ce cas, le délai est suspendu par le demandeur pour apporter les modifications au plan, qui sont susceptibles de donner lieu à de nouveaux actes d'instruction.

¹²¹³ *Het klopt echter dat het in het Brussels Gewest behoorlijk lang duurt om een vergunning te krijgen en dat de regelgeving te ingewikkeld is. Het betreft een structureel probleem dat voortvloeit uit het BWRO. Dat wordt binnenkort dan ook beoordeeld door een externe partij.*

De cijfers tonen aan dat urban.brussels zich aan de termijnen houdt sinds het nieuwe BWRO in werking trad in 2019. Sindsdien werden er 1.852 dossiers ingediend en de afhandeling daarvan duurde gemiddeld 185 dagen.

¹²¹⁵ *Voorts werden er doelstellingen vastgesteld voor de afhandeling van de oude dossiers. Van de aanvragen die nu worden behandeld, werd 55% ingediend in 2021.*

In de loop van de komende maanden wil urban.brussels de dossiers afhandelen die nog onder de oude versie van het BWRO vallen, maar in talrijke gevallen kan het daar niet mee vorderen om redenen waar het zelf geen vat op heeft.

Over de aanvragen die bij de gemeenten werden ingediend, kan ik geen algemene conclusie trekken. Sommige gemeenten houden zich aan de voorgeschreven termijnen, andere lijken niet te kunnen volgen.

Het aantal beroepen dat bij de regering wordt ingesteld neemt jaar na jaar toe, gaande van 160 ingestelde beroepen in 2017 tot 219 beroepen in 2020. Die gestage toename, bovenop de gezondheidscrisis, heeft voor enige vertraging gezorgd. De regering probeert die nu weg te werken. Zo heeft ze sinds september 2021 maar liefst 104 beroepen afgehandeld.

Ik beschik niet over nauwkeurige cijfers over de kosten van de procedures.

Ces prolongations peuvent évidemment avoir une incidence sur le délai total d'instruction.

Le délai pour obtenir un permis est fort long en Région bruxelloise, et la législation trop compliquée. Cela s'explique par un problème structurel dans le Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat), qui sera bientôt évalué par un acteur extérieur.

Les chiffres des dossiers régionaux instruits sous le nouveau Cobat démontrent également que, depuis l'entrée en vigueur de la réforme au 1er septembre 2019, urban.brussels respecte les délais imposés, qui ont fortement diminué. En effet, depuis cette date, 1.852 dossiers ont été introduits auprès de l'administration régionale ; 187, soit 10 %, ont été abandonnés ou classés sans suite ; 655, soit 35,5 %, sont en cours ; et 1.010 dossiers, soit 54,5 %, ont déjà été délivrés. Seuls deux dossiers régionaux ont fait l'objet de refus tacites.

Entre le dépôt et la décision, le délai de traitement moyen est de 185 jours. Ceci inclut également le temps mis par le demandeur ou l'architecte pour compléter sa demande en cas d'accusé de réception de dossier incomplet ou d'application de l'article 191. Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Cobat, les délais ont largement réduit.

Les objectifs de résorption des anciens dossiers ont été fixés. Actuellement, 55 % des demandes en cours auprès de la direction de l'urbanisme ont été introduites en 2021. Environ 70 % des demandes en cours auprès de la direction de l'urbanisme ont été introduites sous le nouveau Code bruxellois de l'aménagement du territoire (Cobat).

S'agissant des dossiers ayant été introduits sous l'ancien Cobat, urban.brussels essaiera de les clore dans les prochains mois. Toutefois, de nombreuses demandes sont en attente pour des raisons qui ne dépendent pas d'urban.brussels.

En ce qui concerne les dossiers introduits auprès des communes, nous ne pouvons pas faire de généralité. Certaines communes semblent gérer les délais de rigueur aussi bien qu'urban.brussels. D'autres semblent submergées. Depuis quelques mois, les prolongations des délais Covid-19 avaient mis sur pause les saisies automatiques. Celles-ci arrivent à nouveau en nombre auprès de l'administration régionale. À la mi-novembre, sur les 811 dossiers directement introduits auprès d'urban.brussels, le service public régional comptait 292 saisies automatiques pour 2021.

Il convient d'indiquer que le nombre de recours introduits auprès du gouvernement augmente chaque année. Cette hausse peut être synthétisée de la manière suivante :

- sur les 160 recours introduits en 2017, 6 doivent encore faire l'objet d'une décision ;

¹²¹⁷ *Het komt er ook op aan de behoeften aan personeel goed op te volgen. Ik hoop alleszins dat de digitalisering en automatisering van de procedures het werk van de ambtenaren vergemakkelijkt.*

Vanwege de gezondheidscrisis werd de evaluatie van het BWRO opgeschort, maar die is ondertussen weer aan de gang. Het is alvast duidelijk dat er wijzigingen aangebracht moeten worden, maar ik wil verder gaan dan dat. Daarom laat ik het BWRO binnenkort extern en grondig doorlichten, met raadpleging van alle belanghebbenden.

Ondertussen heb ik een en ander al proberen te vereenvoudigen en versnellen door middel van projectvergaderingen en de voorafgaande beslissingen inzake stedenbouw. Zo werd de vergunning voor de grondige renovatie van de voormalige hoofdzetel van Royale Belge al na acht maanden verleend.

Ten slotte werden 29 van de 30 bijkomende medewerkers al in dienst genomen.

¹²¹⁹ **De heer Martin Casier (PS)** (in het Frans).- *Ik zal uw uitvoerige antwoord aandachtig nalezen. Het verheugt me in elk geval dat u zich inzet om de termijnen te verkorten en daarbij oog hebt voor zowel de gewestelijke administratie als voor de gemeenten.*

- sur les 184 recours introduits en 2018, 5 doivent encore faire l'objet d'une décision ;

- sur les 191 recours introduits en 2019, 42 doivent encore faire l'objet d'une décision ;

- sur les 219 recours introduits en 2020, 144 doivent encore faire l'objet d'une décision.

L'augmentation croissante du nombre de recours a effectivement entraîné un certain arriéré, qui s'est accentué en raison de la crise sanitaire et du télétravail obligatoire. Toutefois, nous avons renforcé le personnel et essayons, à présent, de résorber l'arriéré. Ainsi, le gouvernement a approuvé pas moins de 104 recours depuis septembre 2021, ce qui constitue une nette accélération.

Nous ne disposons pas de chiffres précis en ce qui concerne les coûts et l'incidence des procédures.

Il convient de bien suivre les besoins au niveau du personnel. Je vous transmettrai les chiffres au secrétaire de commission. C'est aux communes de s'organiser et de recruter du personnel. J'espère que la numérisation et l'automatisation des procédures de permis d'urbanisme en cours facilitera le travail des fonctionnaires. Ce chantier est important et nous devons le suivre avec attention.

Comme vous le savez, nous avons dû retarder l'évaluation de la nouvelle forme du Cobat, en raison de la crise du Covid-19. Cette évaluation est maintenant en cours. Urban.brussels, Bruxelles Environnement et les communes ont déjà reçu les observations. Il en découle que des ajustements devront certainement être apportés.

Je vais prochainement attribuer le marché d'évaluation externe approfondie du Cobat, où tous les acteurs concernés - citoyens, architectes, promoteurs, avocats, administrations communales et régionales - seront consultés. La problématique du permis, déjà abordée dans le passé, sera sans doute à nouveau discutée après cette évaluation.

Entre-temps, nous avons essayé de simplifier et accélérer le traitement des permis au moyen de réunions de projet et du concept de décision anticipée en matière d'urbanisme. Cela peut aller très vite. Par exemple, en huit mois, nous avons délivré un permis pour la rénovation lourde du siège de l'ancienne Royale Belge, à Watermael-Boitsfort, un des immeubles emblématiques de la Région. L'octroi du permis a été assez facile, grâce à une très bonne collaboration dans la phase préparatoire. Cet exemple démontre que si tous les partenaires font un effort, c'est possible.

Enfin je vous informe que 29 des 30 personnes supplémentaires ont été engagées.

M. Martin Casier (PS).- Le projet à Watermael-Boitsfort est effectivement un bel exemple en la matière.

Pour le reste, le sujet m'est peu familier et vous avez fourni de nombreuses informations précises. Je relirai dès lors très

1221 **Mevrouw Marie Nagy (DéFI)** (in het Frans).- *U relativeert de cijfers van de beroepsvereniging, maar het is algemeen bekend dat de termijnen om een vergunning te krijgen in Brussel te lang zijn.*

Daarom is het zo belangrijk dat het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening wordt geëvalueerd, want de herziening ervan in 2019 heeft niet tot de verwachte resultaten geleid. Bovendien jagen die lange termijnen de vastgoedprijzen nog meer de hoogte in.

Twee weken geleden beloofde u me het document te bezorgen over uw ontmoeting met de Ordre des architectes en de gemeenten over de onvolledigheid van de stedenbouwkundige dossiers. Soms is dat een bewuste strategie van de gemeenten.

1223 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris** (in het Frans).- *Ik heb die documenten net aan mijn medewerker gegeven om naar u te versturen.*

- De incidenten zijn gesloten.

2105 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW FRANÇOISE DE SMEDT**

2105 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2105 **betreffende "de hervorming van de stedenbouwkundige lasten en de noodzaak om sociale huisvesting verplicht te stellen bij grote particuliere woningbouwprojecten".**

2107 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *Tijdens de begrotingsbesprekingen in november stelden we u vragen over de hervorming van de stedenbouwkundige lasten waaraan*

attentivement votre réponse et reviendrai éventuellement vers vous.

Je me réjouis de notre intention partagée de tout mettre en œuvre pour réduire ces délais. Je salue également votre attention tant pour votre administration régionale que pour les enjeux communaux.

Mme Marie Nagy (DéFI).- Vous relativisez l'information livrée par l'Union professionnelle du secteur immobilier. Il n'empêche : il est de notoriété publique que les délais de traitement des permis à Bruxelles sont trop longs.

L'évaluation du Code bruxellois de l'aménagement du territoire, prévue dans la déclaration de politique générale, et que vous nous annoncez à présent, est essentielle : l'objectif de la réforme adoptée en 2019 était de réduire les délais, ce qui n'est manifestement pas encore reconnu comme étant la manière de travailler à Bruxelles.

C'est inquiétant pour la bonne gouvernance. Le temps, c'est de l'argent : l'immobilier, notamment résidentiel, est cher, et plus on fait durer les procédures, plus on alourdit les coûts de production de logements. Il faut les rendre raisonnables, dans le respect du principe de qualité.

À ce propos, je me permets de vous rappeler qu'il y a quinze jours, vous m'aviez promis de m'envoyer le document relatif à votre rencontre avec l'Ordre des architectes et les communes concernant le problème de l'incomplétude des dossiers urbanisme : en effet, les communes, pour des raisons qui leur sont propres, décident de ne pas reconnaître comme complets certains dossiers, ce qui prolonge considérablement les délais.

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- Je viens d'envoyer les documents à mon collaborateur qui vous les a sans doute déjà transmis.

- Les incidents sont clos.

QUESTION ORALE DE MME FRANÇOISE DE SMEDT

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la réforme des charges d'urbanisme et la nécessité d'imposer du logement social dans les grands projets immobiliers privés".

Mme Françoise De Smedt (PTB).- Le 22 novembre dernier, lors de la commission du développement territorial dédiée au budget, nous vous avons interrogé sur la révision en cours

nu wordt gewerkt, maar u antwoordde niet. Nochtans had u al verklaard dat die hervorming tot doel had projecten 'socialer' te maken en wel op korte termijn. Maar hoe u ziet u dat concreet?

Het idee achter de stedenbouwkundige lasten is dat wie een vergunning krijgt, iets terugdoet voor de gemeenschap: de aanleg van groene ruimten, de bouw van crèches, scholen of, sinds 2013, woningen. De voorbije acht jaar heeft dat systeem er echter niet toe geleid dat de privésector meer redelijk geprijsde woningen op de markt bracht. De stedenbouwkundige lasten worden zelden gebruikt om sociale woningen te bouwen.

Bijgevolg zitten we opgescheept met almaar meer vastgoedprojecten die niet beantwoorden aan een reële behoefte, terwijl de huisvestingscrisis steeds nijpender wordt. De PTB wil dat in projecten met meer dan twintig wooneenheden minstens een derde wordt gereserveerd voor sociale woningen. Het mechanisme van de stedenbouwkundige lasten is daarbij een belangrijk hulpmiddel.

des charges d'urbanisme, sans réponse de votre part. Pourtant, il est mentionné dans la note de l'exposé général que "le travail de révision des charges d'urbanisme, avec pour objectif de renforcer la socialisation des projets, est en cours en vue d'une présentation d'un arrêté en première lecture encore en 2021". Vous mentionniez donc déjà l'objectif de "renforcer la socialisation des projets", mais qu'en est-il concrètement ?

L'idée des charges d'urbanisme est de faire payer à celui qui reçoit un permis une contribution aux besoins de la collectivité touchée par le projet immobilier : création d'espaces verts, construction de crèches ou d'écoles, etc. Dans l'arrêté de 2013, la nouveauté est que cette charge concerne enfin le logement.

Cependant, au bout de huit ans d'application, le système s'avère réellement inefficace pour faire contribuer le secteur privé à la production de logements abordables. Le promoteur peut choisir de construire soit des logements sociaux ou à finalité sociale, soit des logements totalement privés. Dans les faits, les charges d'urbanisme ne sont quasiment jamais utilisées pour construire des logements sociaux. Tout se fait avec l'accord des promoteurs, alors que les autorités publiques qui délivrent les permis ont la main pour décider des logements produits.

Par conséquent, nous nous retrouvons avec plein de projets immobiliers qui ne répondent pas du tout aux besoins, comme en témoigne encore le projet Brouck'R dont nous venons de discuter, alors que la crise du logement abordable ne cesse d'empirer. Vu le besoin urgent en logements abordables, nous pensons qu'il est nécessaire d'imposer au moins un tiers de logements sociaux dans tout projet immobilier de plus de vingt logements. À cette fin, le mécanisme des charges d'urbanisme offre une aide précieuse.

Quel est le calendrier de cette réforme ?

Quels sont les différents acteurs consultés ? Nous aimerions avoir une liste des organisations que vous avez rencontrées.

Que signifie "socialisation" des projets ? Cela comprend-il la production de logements sociaux ou à finalité sociale ? Imposerez-vous une taille de projet minimale pour l'application de cette "socialisation" ?

Les promoteurs immobiliers auront-ils toujours le choix entre des charges en nature ou en numéraire ?

Un pourcentage minimum de logements véritablement sociaux est-il prévu ? Si oui, lequel ?

Les promoteurs auront-ils toujours le choix entre des logements sociaux ou à finalité sociale ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État. - S'agissant du calendrier de cette réforme, les analyses préliminaires seront terminées début 2022. Le calendrier fera l'objet d'une adoption en trois lectures par le gouvernement, et nous visons une première lecture au

2109 *Wat is het tijdschema van de hervorming?*

Wie hebt u allemaal geraadpleegd?

Wat betekent de "socialisering" van de projecten precies?

Krijgen vastgoedontwikkelaars altijd de keuze tussen lasten in natura of een geldsom?

Moet er een minimumpercentage aan echt sociale woningen komen?

Krijgen vastgoedontwikkelaars altijd de keuze tussen sociale woningen of woningen met een sociaal oogmerk?

2111 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Begin 2022 zouden de eerste analyses klaar moeten zijn. In het voorjaar worden dan de nieuwe plannen in eerste lezing aan de regering voorgelegd.*

We hebben overlegd met de Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij, het Woningfonds van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, citydev.brussels, perspective.brussels en de Community Land Trust Brussel.

Met "socialisering" bedoelen we dat er in privéprojecten systematischer werk moet worden gemaakt van gereglementeerde, geconventioneerde en sociale woningen. Meer details kan ik daarover nog niet kwijt. In elk geval zijn het niet de vastgoedontwikkelaars, maar de vergunnende autoriteiten - de overheid dus - die beslissen of de lasten in natura of met een geldsom worden betaald.

Wat de rest van uw vragen betreft, zult u moeten wachten tot voorjaar 2022.

2113 **Mevrouw Françoise De Smedt (PTB)** (in het Frans).- *Het valt me op dat u vooral gewestelijke overheidsdiensten hebt geconsulteerd en geen verenigingen zoals het Atelier de recherche et d'action urbaines.*

Deze hervorming is noodzakelijk: ze moet mee het gebrek aan betaalbare woningen helpen oplossen. Ik zal de zaak blijven volgen.

- Het incident is gesloten.

2117 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

2117 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2117 **betreffende "de promotie van de traditionele architectuur in het Brussels Gewest en het inspirerende model van de Heulebrugwijk".**

2119 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** (in het Frans).- *De pleitbezorgers van de zogenaamde traditionele architectuur vinden dat nieuwe gebouwen nog te vaak geïnspireerd zijn op het internationale modernisme en weinig eigenheid bezitten. Volgens hen ontbreekt het de modernistische architectuur aan ecologische, duurzame materialen, terwijl hun esthetische kenmerken op lange termijn aan waarde inboeten. Ook zou*

printemps 2022. Nous avons déjà préparé différents éléments juridiques et économiques. Le travail suit son cours.

Nous avons rencontré différentes institutions et administrations, à savoir la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Fonds du logement de la Région de Bruxelles-Capitale, citydev.brussels, perspective.brussels et le Community Land Trust Bruxelles.

Par "socialisation des projets", il faut entendre une intégration plus fréquente de logements encadrés, conventionnés et sociaux dans des projets de logements privés. Je ne peux vous répondre plus précisément aujourd'hui, puisque la réforme est en cours d'élaboration. Toutefois, sachez que ce n'est pas le promoteur immobilier qui doit choisir entre les charges d'urbanisme en nature et les charges en numéraire, il appartient toujours à l'autorité de délivrance - à savoir les pouvoirs publics - de prendre cette décision.

Dans vos autres questions, vous m'interrogez sur nos intentions, ce qui n'est pas autorisé par le règlement. Je vous demande de patienter jusqu'au printemps 2022 : je serai alors en mesure de vous répondre.

Mme Françoise De Smedt (PTB).- Je vous remercie de nous avoir transmis le calendrier. Je constate que la consultation des organismes concerne surtout les organismes régionaux. Vous n'avez donc pas consulté d'associations telles que l'Atelier de recherche et d'action urbaines.

Nous attendrons de voir comment évolue cette réforme dont nous parlons depuis longtemps. Vous constatez en tout cas qu'elle est bien nécessaire, car elle doit nous permettre d'avancer sur la problématique des logements à prix abordables dans notre Région. Nous reviendrons vers vous à ce sujet.

- L'incident est clos.

QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la promotion de l'architecture traditionnelle en Région bruxelloise et le modèle inspirant du quartier de Heulebrug".

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Depuis plusieurs années, l'architecture traditionnelle semble connaître un regain d'intérêt dans différentes villes du monde. Les défenseurs de cette architecture dite traditionnelle estiment que la plupart des nouvelles constructions, notamment à Bruxelles, demeurent trop inspirées du modernisme mondialisé, ce qui en fait des

de hedendaagse architectuur zelden een beroep doen op vakmanschap en lokale productie.

Als hun conservatisme wordt verweten, antwoorden ze dat het net de hedendaagse architectuur is die er niet in slaagt om zich te vernieuwen, omdat die vastzit in de functionalistische kortetermijnvisie van de jaren zestig.

In de tweede helft van de 20e eeuw ging men zover om de art-nouveaustijl af te doen als ouderwets. Die stijl zat echter diep verankerd in de klassieke architectuur, terwijl het modernisme een breuk vormde met het verleden.

immeubles déconnectés du reste de la ville, semblables à beaucoup d'autres partout dans le monde.

Ils reprochent en outre à l'architecture moderniste d'être moins durable sur le plan écologique - avec l'usage fréquent du béton armé et d'isolants à base de composés chimiques -, de demeurer trop fonctionnaliste, de ne pas durer dans le temps et, trop souvent, de présenter une esthétique qui ne demeure pas appréciée sur le long terme, avec des immeubles qui "vieillissent mal", selon l'expression consacrée.

L'architecture contemporaine ne laisserait en outre que très peu de place à l'artisanat, aux ornements, à la production et aux matériaux locaux.

À leurs détracteurs, qui leur reprochent leur conservatisme et leur manque d'avant-gardisme, ils répondent que c'est plutôt l'architecture contemporaine qui ne parvient pas à se réinventer, restant trop enracinée dans une culture fonctionnaliste et court-termiste issue des années 1960, qui n'a que trop peu de considération pour l'inscription d'un bâtiment dans un paysage urbain donné et dans l'histoire longue.

Ainsi, si le style Art nouveau - et en particulier les réalisations de l'émblématique Victor Horta - a aussi connu, durant la seconde moitié du XXe siècle, une certaine déconsidération, avec un style jugé démodé et même qualifié durant un temps de "style nouille", il y aurait une différence fondamentale avec l'architecture moderniste : l'Art nouveau était profondément enraciné dans l'architecture classique, s'inspirant de l'histoire longue et de règles traditionnelles ancestrales pour stimuler la créativité novatrice. En ce sens, l'architecture moderniste constituerait une rupture avec l'évolution des différents courants architecturaux qui la précèdent.

Dès lors, il s'agirait de combiner les enseignements du passé avec les technologies modernes, en poursuivant notamment l'objectif d'un bâti plus durable, respectueux de l'environnement et du contexte architectural dans lequel il s'inscrit.

Au milieu des années 2000, en Flandre-Occidentale, le nouveau quartier de Heulebrug s'est inspiré de l'architecture flamande rurale des Polders, avec des maisons de briques, des pignons à gradins, des toits inclinés et des croisillons de fenêtres. Il constitue aujourd'hui un exemple de projet urbanistique s'inspirant de l'architecture traditionnelle, jugé particulièrement réussi par de nombreux architectes et, plus encore, par ses habitants.

Récemment, à Bruxelles, a été créée par de jeunes architectes l'association La Table Ronde de l'architecture, qui milite pour la réhabilitation de l'esthétique dans l'art de construire et pour un réinvestissement dans la conservation et l'adaptation du bâti traditionnel. Avec d'autres associations, ils ont récemment publié une carte blanche plaidant pour un retour à une architecture belle, populaire et durable.

²¹²¹ *Vandaag koppelen de voorstanders van traditionele architectuur respect voor traditie en architecturale context aan moderne, duurzame technieken.*

Een vijftiental jaar geleden werd in Knokke-Heist de Heulebrugwijk opgetrokken. De site is geïnspireerd op de traditionele architectuur van de landelijke polders. Veel architecten en vooral ook de bewoners zelf noemen de Heulebrugwijk een groot succes.

Recent werd in Brussel de architectuurvereniging La Table Ronde de l'Architecture opgericht. Die stelt esthetiek en duurzaamheid opnieuw centraal in de architectuur en wil investeren in het behoud en de aanpassing van traditionele gebouwen.

Denken uw kabinet of urban.brussels eraan om traditionele architectuur te promoten, aangezien die voordelen biedt op het vlak van duurzaamheid en lokale productie? Heeft het gewest recent projecten gesteund? Wat vindt u van de verwijten aan het adres van de modernistische architectuur? Hebt u daarover

overleg gepleegd met de Brusselse bouwmeester? Kent u de vereniging La Table Ronde de l'Architecture?

Des réflexions en faveur de la promotion de l'architecture traditionnelle, tant sur le plan de la durabilité que de l'environnement ou de l'économie locale, avec l'usage de matériaux locaux tels que la brique, le bois ou la pierre bleue, ont-elles eu lieu au sein de votre cabinet ou d'urban.brussels ?

Auriez-vous des exemples de projets d'architecture traditionnelle ayant dernièrement fait l'objet d'un soutien marqué de la part des autorités régionales ?

Quelle est votre opinion sur les reproches adressés à l'endroit de l'architecture moderniste actuelle et sur les éventuels atouts ou difficultés qu'offrirait un réinvestissement dans le recours à l'architecture traditionnelle ?

Des discussions avec le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale ont-elles déjà eu lieu à ce sujet ?

Avez-vous connaissance de l'association La Table Ronde de l'architecture, de son plaidoyer et du débat politique qu'elle entend susciter ?

2123 *Kent u de Heulebrugwijk en denkt u eraan een gelijkaardig initiatief in het Brussels Gewest te promoten?*

Avez-vous connaissance des modalités du nouveau quartier de Heulebrug, de ses éventuels avantages ou inconvénients, afin de promouvoir éventuellement une initiative similaire en Région bruxelloise ?

In Groot-Brittannië wordt het concept "Building Better, Building Beautiful" gehanteerd om de overheid aan te moedigen om hoge maatstaven te hanteren voor nieuwe architecturale projecten. Kan dat concept ook in de Brusselse context toegepast worden?

Au Royaume-Uni, une commission a récemment rendu un rapport intitulé "Building Better, Building Beautiful" dans le but de conseiller le gouvernement sur la manière de promouvoir l'usage d'une conception architecturale de haute qualité pour la construction de nouveaux immeubles et de nouveaux quartiers.

Connaissez-vous cette initiative ? Estimez-vous qu'elle pourrait utilement être déclinée dans le contexte régional bruxellois actuel ?

2125 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Brussel staat open voor alle architecturale visies die door verenigingen of professionals worden aangereikt.*

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- Bruxelles est ouverte aux différentes formes d'architecture. Nous sommes évidemment à l'écoute des diverses approches en la matière portées tant par la société civile que par les professionnels.

Het gebruik van lokale en traditionele materialen kan inderdaad bijdragen tot een ecologische en circulaire aanpak. Vergeten we echter niet dat er in de traditionele architectuur soms hedendaagse materialen worden aangewend, terwijl er voor sommige avant-gardistische gebouwen lokale en traditionele materialen gebruikt worden.

L'utilisation de matériaux locaux et traditionnels peut contribuer à une approche environnementale responsable en faveur du circuit court et de la circularité. Néanmoins, il convient de souligner que l'utilisation de matériaux traditionnels n'est pas synonyme d'architecture traditionnelle, car celle-ci peut en effet comporter des matériaux contemporains. Inversement, une forme architecturale avant-gardiste peut nécessiter l'utilisation de matériaux locaux et traditionnels.

We proberen steeds de best mogelijk vorm en stijl te kiezen voor de locatie in kwestie. Projecten die historische architectuur reproduceren, zijn zeldzaam in Brussel. Recent werden er geen stedenbouwkundige vergunningen in die zin aangevraagd.

Nous nous efforçons bien entendu de promouvoir la forme urbaine et architecturale appropriée à l'endroit approprié, que les projets soient d'inspiration contemporaine ou traditionnelle, sans ostracisme aucun. Les projets qui reproduisent à l'identique des formes urbaines et architecturales traditionnelles sont rares. Mon

Over de Heulebrugwijk had ik nooit eerder horen spreken. Een dergelijk landelijk project zou moeilijk in de Brusselse context ingebed kunnen worden. Met de vertegenwoordigers van La

Table Ronde de l'Architecture heb ik ook nog geen persoonlijk contact gehad.

administration n'a pas recensé récemment de demande de permis d'urbanisme à cet égard.

Rien n'empêche la mise en œuvre d'une architecture contemporaine au moyen de matériaux locaux et traditionnels. Il appartient néanmoins au porteur du projet de veiller tant à son équilibre économique qu'à tous les défis qui accompagnent les nouvelles manières d'envisager l'architecture. Les architectes doivent se prêter à cet exercice.

Je n'ai pas rencontré personnellement les représentants de La Table ronde de l'architecture, mais je pense que mon administration est déjà en contact avec eux.

J'admets n'avoir jamais entendu parler du quartier de Heulebrug avant votre question. Je me suis renseigné, et j'espère que Bruxelles ne va pas trop s'en inspirer. Il s'agit là d'un quartier de Knokke, qui se situe par ailleurs dans les dunes.

²¹²⁷ *Dit interessante debat zouden we vaker moeten voeren. Daarom ook hebben we de Brussels Architecture Prize en de Archiweek uitgedacht en promoten we de hedendaagse architectuur in al haar vormen.*

Votre proposition est assez rurale. Il y a déjà eu une tentative similaire dans les rues de Laeken. Je me rappelle également que le prince Charles m'a un jour parlé d'architecture, et vous avez raison de mentionner le cas de Londres, où le débat est beaucoup plus marqué. Selon moi, quelques erreurs architecturales énormes ont été commises à Londres, mais c'est un autre sujet.

De Brusselse bouwmeester van zijn kant heeft als opdracht om kwaliteitsvolle architectuur te promoten.

Je suis d'accord avec vous qu'il s'agit d'un débat intéressant et même souhaitable. Nous devrions d'ailleurs mener davantage de débats dans ce sens. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons créé le Brussels Architecture Prize et l'Archiweek. Nous faisons également la promotion de l'architecture contemporaine sous d'autres formes. Quant au maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, sa mission première est de promouvoir l'architecture de qualité. Ce débat intéressant n'est pas clos.

²¹²⁹ **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** *(in het Frans).*- *Het verheugt me dat u bereid bent om het debat te voeren. Ik moedig uzelf, uw administratie en de Brusselse bouwmeester aan om de leden van La Table Ronde de l'Architecture te ontmoeten.*

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Je suis ravi d'entendre que le secrétaire d'État considère pertinent d'ouvrir la discussion sur ce point. Ce qui a été fait dans le nord du pays n'est pas reproductible puisque à Heulebrug, on s'inscrit dans le cadre des polders. À Bruxelles, le contexte historique et formel est différent.

Een project als de Heulebrugwijk past inderdaad niet bij de historische en esthetische kenmerken van de Brusselse architectuur. Wel kan dit voorbeeld ons aanzetten tot een reflectie over de soort architectuur die vandaag wordt gepromoot.

Toutefois, cet exemple devrait nous inciter à sortir de notre confort et d'un certain automatisme et à cesser de croire que le type d'architecture promu aujourd'hui ne peut pas être remis en question. J'ai rencontré les membres de La Table ronde de l'architecture et je vous encourage à le faire également. Cela nous oblige à nous interroger et à mener une discussion sur une qualité architecturale différente, moins attendue.

- Het incident is gesloten.

La réflexion des décideurs politiques doit aussi se fonder sur un dialogue parfois contradictoire. Je vous invite vivement à vous pencher sur la question et à inciter vos administrations et le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale à faire de même. Il y a sans doute des idées à retenir et il serait dommage

2133 **MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

2133 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2133 **betreffende "de mogelijkheid om opiniepeilingen te houden over de architecturale voorkeuren in het Brussels Gewest".**

2135 **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).** - *We hebben het in deze commissie vaak over architecturale kwaliteit. De laatste jaren zijn er verschillende pogingen ondernomen om dat in se subjectieve gegeven wat te objectiveren. Zo is er sinds 2009 een bouwmeester voor het Brussels Gewest, en onlangs werd nog het Wetenschappelijk Comité Huisvesting opgericht, dat aanbevelingen doet over hoe nieuwe projecten het best opgevat worden.*

Zulke initiatieven hebben zeker nut, maar blijven wel het alleenrecht van een kransje specialisten zoals stedenbouwkundigen, architecten, vastgoedontwikkelaars en planners. Steeds vaker klinkt de roep om een nieuw stedelijk model, dat beter aansluit op de noden en verzuchtingen van de stadsbewoners, zeker nu de gezondheids- en de klimaatcrisis zo sterk de agenda bepalen. Inwoners klagen over een gebrek aan inspraak bij grote bouwprojecten en richtplannen.

Zou het een goed idee zijn om opiniepeilingen te houden over de architecturale voorkeuren van de Brusselaars? Er zijn talloze inspirerende voorbeelden uit het buitenland.

que cette discussion reste marginale. Notre ville-région a besoin aussi, parfois, de sortir des sentiers battus.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "l'opportunité de réaliser des enquêtes d'opinion sur les préférences architecturales en Région bruxelloise".

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR). - À de multiples reprises, nous avons eu l'occasion d'aborder dans cette commission la question de la qualité architecturale. Il s'agit d'une notion éminemment subjective et plusieurs mécanismes ont vu le jour, ces dernières années, pour tenter de l'objectiver. Retenons en premier lieu la création, en 2009, de la fonction de maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, dont l'objectif est d'assurer la qualité des projets urbains à travers différents outils tels que l'organisation de concours, la recherche par le projet, la remise d'avis ou la participation aux réunions de projet.

D'autres initiatives sont plus récentes, comme le rapport du comité scientifique du logement, qui intègre une série de recommandations relatives à la manière de concevoir les nouvelles constructions.

Néanmoins, si ces mécanismes contribuent sans doute à la qualité architecturale, ils demeurent l'apanage des spécialistes que sont les urbanistes, les architectes, les promoteurs et les planificateurs publics. Or, dans le contexte actuel marqué par les crises sanitaire et climatiques, et par les débats sur la manière de densifier la ville, plusieurs acteurs plaident pour l'émergence d'un nouveau modèle urbain qui réponde davantage aux besoins et aux désirs des habitants. Nous avons discuté à de multiples reprises du manque de participation ressenti par les riverains de quartiers faisant l'objet de grands projets d'aménagement, notamment dans le cadre des plans d'aménagement directeurs.

Pour éviter de nous enfermer dans une forme de technocratie où le modèle de ville se conçoit d'en haut pour être imposé aux citoyens, serait-il envisageable de réaliser des enquêtes d'opinion sur les préférences architecturales des Bruxellois ? Plusieurs modèles inspirants ont en effet vu le jour à l'étranger. Ainsi, en 2009, un sondage d'opinion réalisé par l'institut d'études YouGov et commandé par le bureau d'architecture britannique ADAM Architecture a interrogé un échantillon de 1.042 personnes sur leurs préférences en matière de styles architecturaux.

2137 *Bent u op de hoogte van dat soort opiniepeilingen? Vindt u ze haalbaar en nuttig voor Brussel?*

Hebt u het er al over gehad met de Brusselse bouwmeester? Onlangs zei die nog dat hij een nieuwe methode wil uitwerken om burgers mee te laten denken over een nieuw stedelijk model.

Binnenkort komt er bij perspective.brussels een dienst voor burgerparticipatie om de inspraak van burgers bij grote stadsprojecten in goede banen te leiden. Die dienst zou hier ook bij kunnen helpen.

Ziet u opiniepeilingen over architecturale voorkeuren als een hulpmiddel om de stedelijke democratie te versterken? Zowel in de pers als in deze commissie hebt u zich al in die zin uitgesproken.

Kunnen de resultaten van dit soort peilingen een basis vormen voor het stedenbouwkundige en architecturale beleid van het Brussels Gewest?

En 2020, aux États-Unis, une enquête de The Harris Poll, commandée par l'association architecturale et d'art public The National Civic Art Society, a également sondé plus de 2.000 Américains sur leurs préférences architecturales sur la base de comparaisons photographiques.

Aviez-vous connaissance de ce type de sondages d'opinion relatifs aux préférences architecturales des citoyens ? Estimez-vous que ces initiatives seraient réalisables et pertinentes en Région bruxelloise ? Le cas échéant, selon quelles modalités ces enquêtes d'opinion pourraient-elles avoir lieu ?

Des discussions avec le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale ont-elles déjà eu lieu à ce sujet ? En effet, dans la mesure où celui-ci a déclaré récemment qu'il envisageait de nouvelles modalités relatives à la participation des citoyens dans l'élaboration du modèle de ville, il pourrait être pertinent d'envisager qu'il soit associé à pareille dynamique, afin de contribuer à créer un contenu scientifique pour ces enquêtes.

En outre, le nouveau service de la participation - dont la mise en place est en cours au sein de perspective.brussels et qui devrait notamment avoir comme objectif de piloter les processus de participation citoyenne autour des grands projets d'aménagement urbain - pourrait également être utilement associé à cet outil. Une réflexion a-t-elle été menée à cet égard ?

D'un point de vue légal et réglementaire, les dispositions du chapitre 3 du Code bruxellois de l'aménagement du territoire ainsi que celles de l'arrêté du gouvernement du 25 avril 2019 relatif aux enquêtes publiques permettent-elles de réaliser ce type de sondages d'opinion par l'intermédiaire des enquêtes publiques classiques ? Ou s'agirait-il, au contraire, d'envisager ce mécanisme sous d'autres formes ?

De manière plus générale, estimez-vous que les enquêtes d'opinion sur les préférences architecturales des Bruxellois pourraient constituer un instrument utile au regard du renforcement nécessaire de la démocratie urbaine, conformément à vos différentes déclarations en ce sens, tant dans la presse qu'en commission ?

Pourrait-il, selon vous, s'agir d'une base pertinente sur laquelle s'appuyer pour conduire les futures politiques publiques d'urbanisme et d'architecture en Région bruxelloise ?

2139 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).** - *Ik ken geen succesvolle voorbeelden van dat soort peilingen. Evenmin ben ik ervan overtuigd dat je je architectuurbeleid kunt laten afhangen van een voxpop.*

Politici moeten, in overleg met stedenbouwkundigen en (landschaps)architecten, de ruimte krijgen om een zekere stedelijkheid te kunnen ontwikkelen. Er was waarschijnlijk nooit sprake geweest van art nouveau als er eerst een opiniepeiling was gehouden.

M. Pascal Smet, secrétaire d'État. - Je n'ai pas connaissance d'un endroit où ce type d'enquête a porté ses fruits. Je ne suis pas non plus convaincu qu'il faille baser la politique architecturale sur des sondages d'opinion. Cela me semble un processus conservateur qui ne permet pas de faire émerger la nouveauté en montrant des concepts encore à inventer.

En revanche, il est toujours intéressant d'observer la vision qu'une population se fait du développement urbain pour étoffer notre appréciation.

Burgers kunnen van zich laten horen bij een vergunningsaanvraag, maar elke opinie blijft subjectief.

Wanneer is een peiling representatief? Mensen houden doorgaans niet van verandering, maar zodra de nieuwigheid eraf is, draaien ze meestal bij.

²¹⁴¹ *Het is een interessante discussie, maar soms moet je durven doorzetten. Anders blijf je hangen in nostalgie. Ik ben bereid erover na te denken, maar ben nog niet overtuigd van het idee.*

²¹⁴³ **De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR)** *(in het Frans).*- *Opiniepeilingen zijn maar hulpmiddelen, met alle beperkingen van dien.*

Toch is het belangrijk om de vinger aan de pols te houden. Hoe staat de samenleving tegenover nieuwe vormen van architectuur? Voelen burgers zich meer betrokken bij de stad door bepaalde architecturale keuzes? Waar zit de weerstand, en wat is daarvan de oorzaak?

Het is vooral belangrijk dat steeds meer burgers architectuur zien als een positief identiteitsbevorderend gegeven. Op dat vlak is er nog een lange weg te gaan. We moeten ook het groeiende aantal mensen dat zich uitgesloten voelt, bij het debat betrekken. De stad moet een keuze zijn, niet iets wat je ondergaat.

- Het incident is gesloten.

Les responsables politiques, en concertation avec des urbanistes, des architectes et des paysagistes, doivent pouvoir développer une certaine urbanité. L'Art nouveau n'aurait sans doute pas vu le jour en son temps si l'on avait réalisé un sondage architectural. Je vous rappelle que la démolition de la Maison du peuple avait semblé normale à tout le monde. Or, c'est clairement scandaleux.

Il faut donc prendre garde à ne pas manipuler les données et ne pas faire n'importe quoi. Le débat est intéressant, mais je reste réticent à l'idée qu'une architecture dépende d'un sondage d'opinion. Notre législation ne le prévoit d'ailleurs pas à ce jour. Les gens ont l'occasion de s'exprimer dans le cadre de l'instruction d'une demande de permis, mais une opinion reste subjective.

Quand le fruit d'un sondage devient-il représentatif ? On sait que les gens ont tendance à ne pas aimer le changement quand il se produit mais, une fois la nouveauté installée, ils s'y font souvent.

C'est une discussion intéressante, mais il faut aussi pouvoir oser. À défaut, on risque de retomber dans le passéisme. S'il n'y avait pas eu le Covid-19, de grands débats sur l'architecture auraient été organisés, ainsi que je l'avais annoncé en début de législature.

Je veux bien y réfléchir, mais je ne suis pas encore convaincu par l'idée d'un sondage d'opinion sur l'architecture.

M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- J'entends que le secrétaire d'État a l'esprit ouvert, mais il n'est pas convaincu par les sondages d'opinion. Il ne s'agit que d'outils. À ce titre, ils ont leurs limites.

Toutefois, à un moment donné, il faut pouvoir prendre le pouls de la société : comment entrevoit-elle les nouvelles formes architecturales ? Cela participe-t-il d'une adhésion à la ville ? Il faut aussi pouvoir identifier les éventuelles résistances et leurs raisons : peut-être n'a-t-on pas suffisamment expliqué les atouts ou la signification d'un certain nombre de formes, peut-être y a-t-il aussi du bon sens chez les gens qui s'interrogent sur des tendances. Ce coup de sonde nous permettrait de nous poser la question de la pertinence de certains choix.

Certes, quand on innove, on est au départ peu suivi, mais il y a un moment où une adhésion se crée : il serait utile d'en déterminer les modalités.

Il est en tout cas très important de faire en sorte que l'architecture soit considérée par un nombre croissant de personnes comme un élément d'identité positive. À ce sujet, beaucoup de travail reste à accomplir.

Au-delà de la gestion quotidienne, nous sommes confrontés à l'obligation constante de nous remettre en question et, plus largement, d'ouvrir nos débats à un nombre grandissant de personnes qui s'en sentent aujourd'hui trop exclues : la ville doit être choisie plutôt que subie.

2147 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

2147 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2147 **betreffende "de gevolgen van de afschaffing van het be.exemplary-programma".**

2149 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).- Sinds 2016 subsidieert be.exemplary nieuwbouw- en renovatieprojecten waarin op een voorbeeldige manier aan duurzame stadsontwikkeling wordt gedaan.**

Tussen 2016 en 2019 leverde dat 42 laureaten op, die samen ongeveer 9,7 miljoen euro kregen. Be.exemplary zorgde voor een gezonde wedijver tussen professionals en zette Brussel op een positieve manier in de kijker.

Urban.brussels was verantwoordelijk voor het programma, in samenwerking met Leefmilieu Brussel en de bouwmeester. Homegrade.brussels zorgde voor ondersteuning.

In 2020 werd het programma opgeschort door de coronacrisis, en in 2021 leek het streven naar besparing de doorslag te geven. In de begrotingsdocumenten valt te lezen dat be.exemplary mogelijk dubbelop is met de nieuwe Renolutionstrategie. Een definitieve beslissing valt later, maar in afwachting komt er alvast geen projectoproep in 2022.

Zoals alle ministers hebt ook u moeten besparen. Dat is begrijpelijk. Tijdens de begrotingsbesprekingen legde u uit dat u het niet opportuun vond om nog subsidies te verlenen aan grote bedrijven, waarvoor het uiteindelijk om kleine bedragen gaat. Wil dat zeggen dat u de bevoegdheid inzake innovatief renoveren volledig doorschuift naar minister van Leefmilieu Maron?

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "les conséquences de la suppression du programme be.exemplary".

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Lancé en 2016, be.exemplary est un programme de subsides qui avait pour but de stimuler et de récompenser les projets de construction et de rénovation exemplaires sur le plan du développement urbain durable. Un jury d'experts était chargé de désigner les lauréats en tenant compte de plusieurs critères, comme la qualité architecturale et urbanistique, l'aspect social et l'aspect environnemental.

Entre 2016 et 2019, ce programme a connu plusieurs éditions, qui ont vu la désignation de 42 lauréats. Ceux-ci se sont partagé une enveloppe budgétaire de 9.660.000 euros. Le programme a contribué à une émulation parmi les professionnels et à la renommée de notre ville dans ce domaine plus que jamais d'actualité, si nous voulons remplir nos engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Urban.brussels était chargée de l'exécution du programme en collaboration avec Bruxelles Environnement et le maître-architecte de la Région de Bruxelles-Capitale, et avec le soutien de homegrade.brussels.

À la suite de la pandémie, le programme a été reporté en 2020 et, en 2021, la volonté de faire des économies semble avoir eu raison de lui. De plus, dans l'analyse des documents budgétaires, on peut lire qu'"il en ressort que la poursuite de l'appel à projets devra être évaluée, notamment au regard de la stratégie Renolution. À l'heure actuelle, les premières conclusions nous amènent à penser que be.exemplary ferait double emploi avec Renolution. Le lancement des groupes de travail Renolution et une meilleure vue de leur champ d'action permettront d'affiner l'évaluation de be.exemplary et de prendre une décision finale sur l'avenir de cet instrument. En attendant, aucun nouvel appel n'est prévu en 2022."

Nous comprenons que vous ayez cherché à faire des économies dans votre budget, comme tous les ministres du gouvernement. Lors des débats budgétaires, vous nous avez expliqué qu'il n'était pas apparu opportun de subventionner de grandes sociétés, pour lesquelles les montants concernés étaient des "cacahouètes". Cela signifie-t-il que vous renoncez à la palme de la rénovation innovante, au bénéfice de votre collègue Alain Maron ?

2151 *Waren er inzendingen voor de projectoproep van be.exemplary voor 2020? Zo ja, wat gebeurde er met de voorstellen toen de editie in het water viel?*

Hoe zal urban.brussels in de toekomst zijn opdracht inzake duurzame architectuur invullen? Kan er een label komen in plaats van subsidies? Wordt er nagedacht over andere manieren om innovatieve renovaties te stimuleren?

Hoe zal urban.brussels voortaan zijn richtlijnen over duurzaamheid onder de aandacht brengen? De kwaliteit van de architectuur en de stedenbouw staan op het spel. Kunnen we dat aspect helemaal overlaten aan de vastgoedontwikkelaars?

2153 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Het antwoord op uw laatste vraag is nee. Tot nader order is be.exemplary echter niet afgeschaft, maar opgeschort. De komende maanden gaat onze aandacht naar Renolution, nog zo'n vernieuwend en al even prioritair project, dat trouwens sterk verwant is aan be.exemplary. Ook daar werken Leefmilieu Brussel en urban.brussels samen.*

Is be.exemplary nog relevant? Persoonlijk denk ik van wel. Maar is een subsidie de beste manier om vernieuwende projecten onder de aandacht te brengen? Dat is tenslotte een heel kapitalistische insteek.

We zetten de denkoefening voort vooraleer we de knoop doorhakken met de hele regering. Het idee van een label lijkt me wel interessant.

2155 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).**- *Het belangrijkste is dat interessante projecten in de kijker worden gezet en dat er een gezonde wedijver ontstaat onder alle betrokkenen. Ik ben blij dat u de vastgoedontwikkelaars geen vrij spel geeft. Zij staan nu eenmaal niet echt bekend voor hun architecturale pareltjes.*

L'appel à projets be.exemplary de 2020 a-t-il reçu des candidatures ? Dans l'affirmative, l'édition ayant été annulée, comment ces candidatures ont-elles été traitées ? Si le programme be.exemplary est supprimé, pourquoi le site internet du programme n'est-il pas à jour ?

Comment urban.brussels valorisera-t-elle à l'avenir son action en matière d'architecture durable ? Plutôt qu'un subside, une labellisation est-elle envisageable ? Une réflexion est-elle menée sur une autre manière de valoriser le traitement architectural et urbanistique des solutions innovantes en matière de rénovation ?

Par quels outils urban.brussels communiquera-t-elle ses lignes directrices en la matière ? Il s'agit également d'une perspective culturelle, celle de la qualité architecturale et urbanistique. Pouvons-nous confier aux promoteurs immobiliers le soin de produire le "Bruxelles qui a de la gueule" ?

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- La réponse à votre dernière question est négative, mais il n'y a plus eu d'édition de be.exemplary. L'édition 2020 n'a pas été organisée puisque nous savions que la question budgétaire se posait et que le programme devait être évalué.

Pour l'instant, il n'est pas supprimé, mais simplement suspendu. Dans les mois à venir, nous allons faire le point de Renolution. Nous nous concentrons donc sur cet autre projet innovant, également prioritaire. Il est d'ailleurs lié à be.exemplary.

Bruxelles Environnement et urban.brussels collaborent. L'idée de l'évaluation est bonne et nous allons la prendre en considération. Est-ce encore pertinent ? Personnellement, je pense que oui. Comme pour le prix de l'architecture bruxelloise, il s'agit de petites interventions.

L'idée du programme était de valoriser et de faire connaître des projets innovants. Faut-il nécessairement que cela se fasse avec de l'argent ? C'est une question pertinente, parce que cette approche est finalement très capitaliste.

Nous poursuivrons l'exercice dans les mois à venir avant de prendre une décision en concertation avec mon collègue Alain Maron et le gouvernement. La piste d'une labellisation me paraît intéressante.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Il faut adopter une approche spécifique de l'architecture et de l'urbanisme ainsi que de la traduction, à travers ces dernières en tant que pratiques culturelles, des innovations qu'appelle la réduction des émissions.

J'estime comme vous que la labellisation est une piste intéressante. L'important, c'est de faire connaître des réalisations intéressantes à Bruxelles et de susciter une émulation entre les acteurs. Je vous remercie de ne pas laisser la mainmise aux promoteurs qui ne sont pas connus pour la très grande qualité de leurs productions architecturales.

2155 **De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).**- *Ze leveren misschien niet allemaal mooie projecten af, maar ik merk wel dat ze zich steeds beter bewust zijn van hun verantwoordelijkheid inzake stadsontwikkeling. Daarom is een constructieve dialoog zo belangrijk.*

2155 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).**- *Dat valt nog te bekijken.*

- *Het incident is gesloten.*

2161 **MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE PAUTHIER**

2161 **aan de heer Pascal Smet, staatssecretaris van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, bevoegd voor Stedenbouw en Erfgoed, Europese en Internationale Betrekkingen, Buitenlandse Handel en Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp,**

2161 **betreffende "het behoud van de historische liften".**

2161 **TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE,**

2161 **betreffende "de wijzigingen van het koninklijk besluit van 9 maart 2003 betreffende de historische liften".**

2165 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo) (in het Frans).**- *Conform het koninklijk besluit van 9 maart 2003 moeten alle liften in België tegen 31 december 2023 aan nieuwe veiligheidsnormen beantwoorden. Daartoe moet een externe dienstverlener een technische controle uitvoeren.*

Brussel telt nog meer dan 2.300 liften van voor 1958, waarvan er 748 zijn opgenomen in de inventaris van urban.brussels en een tiental wettelijk beschermd zijn.

U sloot in juli een akkoord met uw federale collega Dermagne om de deadline voor historische liften met vijf jaar te verlengen, opdat de beveiliging gepaard zou kunnen gaan met een erkenning van de historische waarde door urban.brussels. Tegen eind maart 2022 zou de federale regering een nieuw koninklijk besluit goedkeuren.

Volgens zijn beleidsnota voor 2022 zal urban.brussels werken aan de vervollediging van de inventaris van historische liften, de eigenaars op de hoogte brengen van de wetgeving en bijdragen aan de wijziging van het koninklijk besluit.

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- Je constate toutefois que les promoteurs sont de plus en plus conscients de leur importance pour le développement urbain. Ils ne font pas tous de beaux projets, mais j'observe une sensibilisation et une compréhension dans leur chef. D'où l'importance d'avoir un dialogue constructif.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Nous jugerons sur pièce.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME ISABELLE PAUTHIER

à M. Pascal Smet, secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale chargé de l'urbanisme et du patrimoine, des relations européennes et internationales, du commerce extérieur et de la lutte contre l'incendie et l'aide médicale urgente,

concernant "la sauvegarde des ascenseurs historiques".

QUESTION ORALE JOINTE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE,

concernant "les modifications de l'arrêté royal du 9 mars 2003 pour les ascenseurs historiques".

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- En date du 31 décembre 2023, l'usage de l'ensemble des ascenseurs en service en Belgique devait être sécurisé afin de satisfaire à l'arrêté royal du 9 mars 2003 relatif à leur mise aux normes. Cette mise en conformité en vue d'assurer la sécurité des utilisateurs et celle des tiers implique, entre autres, de faire procéder à une analyse de risques par un service externe pour le contrôle technique, dont une liste de points est fixée dans l'arrêté.

Vous avez communiqué récemment qu'un accord était intervenu en juillet dernier, en concertation avec votre homologue du gouvernement fédéral, Pierre-Yves Dermagne, ministre de l'économie, afin de prolonger de cinq ans la date de mise en conformité des ascenseurs historiques, sur la base d'une reconnaissance préalable de leur valeur. Il s'agit de sécuriser et de préserver les ascenseurs anciens, bénéficiant d'une reconnaissance de valeur historique octroyée par votre administration urban.brussels.

Vous nous avez confirmé lors des débats budgétaires que le report à 2027 était accepté, que le gouvernement fédéral finalisait une proposition d'arrêté royal modifié, dont vous espériez l'aboutissement lors du premier trimestre de 2022, et que vous aviez trouvé en Pierre-Yves Dermagne un partenaire particulièrement mobilisé. Ce dossier avance donc positivement. Rappelons qu'il y a plus de 2.309 ascenseurs antérieurs à 1958 à Bruxelles, dont 748 sont repris dans l'inventaire d'urban.brussels et qu'une dizaine font l'objet d'une mesure de protection légale, en l'occurrence d'un classement.

2167 *Heeft de federale minister u al een ontwerp van koninklijk besluit bezorgd?*

Worden er nog uitzonderingen toegelaten voor deuren in smeedijzer en dergelijke onderdelen van oudere liften?

Worden oplossingen met elektronische gordijnen voor oude liften aanvaard door de federale instanties? Werden ze reeds door urban.brussels op beschermde liften getest?

Hoever staat de inventaris die aan homegrade.brussels werd toevertrouwd?

Zult u een ingenieursbureau aanstellen om technische oplossingen te bedenken die met de nieuwe veiligheidsvoorschriften stroken?

2169 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** *(in het Frans). - Ik ben het volmondig eens met mevrouw Pauthier. Maar Ecolo, de MR en de PS hebben als federale coalitiepartner wel alle touwtjes in handen.*

Al jaren verdwijnen hier liften met grote erfgoedwaarde, waarvan Brussel er toch wel heel wat telt, omdat eigenaars ervan liften van voor 1958 conform het koninklijk besluit van 2003 uiterlijk tegen 31 december 2022 aan bepaalde veiligheidsregels moeten beantwoorden en zich wenden tot de eerste de beste liftinstallateur.

U hebt ons in het verleden meegedeeld dat u samen met de federale ministers aan een wijziging van het koninklijk besluit werkt. Tegelijk hebt u homegrade.brussels de opdracht gegeven de inventaris van historische liften te vervolledigen en een "attest van erkenning van de historische waarde" af te leveren, instelling die zeker lof verdient voor al haar werk.

La note d'orientation d'urban.brussels reprend bien cet objectif pour 2022. Je cite : "Pour les ascenseurs historiques : disposer d'un inventaire aussi exhaustif que possible, afin de soutenir une action de sensibilisation des propriétaires, autorités fédérales et d'enregistrer un patrimoine menacé. Contribuer à la modification de l'arrêté fédéral, en vue d'adapter la réglementation à la complexité de la mise en conformité."

Le ministre fédéral vous a-t-il transmis un projet d'arrêté royal ? Quel en est le contenu ?

Quelles dérogations permettent-elles de préserver les éléments patrimoniaux tout en atteignant un niveau de sécurité dit satisfaisant pour les trémies ou gaines ouvertes, les grilles palières et de cabine, les portes en fer forgé, etc. ?

Des solutions de rideaux électroniques ont-elles été agréées par le SPF Économie et les services de contrôle ? Ont-elles été testées par urban.brussels en situation réelle sur des ascenseurs classés, comme vous l'aviez annoncé ?

Quelles sont les prochaines étapes de ce dossier ?

Comment évolue l'inventaire confié à homegrade.brussels ?

Pensez-vous dégager un budget pour engager un bureau d'ingénieurs ou un bureau technico-légal qui proposerait des solutions techniques préservant ce patrimoine tout en satisfaisant à la fois le SPF et les services de contrôle ?

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR). - Je constate que Mme Pauthier partage en grande partie mes préoccupations. J'abonde dans son sens : aujourd'hui, la question repose essentiellement entre les mains du gouvernement fédéral. Ayons toutefois l'humilité de reconnaître qu'Ecolo, le MR et le PS sont majoritaires au sein de celui-ci, et qu'elle est donc entre nos propres mains.

J'espère dès lors que nous pourrions sensibiliser les différents acteurs, puisque c'est le résultat qui importe. C'est d'autant plus vrai, en l'occurrence, pour la Région de Bruxelles-Capitale, qui est la principale concernée.

Mes collègues et moi-même avons interpellé plusieurs fois le secrétaire d'État au sujet de la préservation de la valeur patrimoniale des ascenseurs anciens de notre Région. Depuis plusieurs années, nous assistons à un "génocide patrimonial" quotidien, dans une indifférence quasi générale, répétons-le. Un arrêté royal avait en effet été adopté en 2003 pour imposer aux ascenseurs mis en service avant 1958 d'être mis aux normes de sécurité pour le 31 décembre 2022.

Nous avons pu constater que certains copropriétaires étaient déjà mis devant le fait accompli et s'adressaient au premier ascensoriste venu afin de se mettre aux normes, sans respecter le patrimoine architectural de ces ensembles majestueux. Je l'ai constaté cette année même pour deux projets, et je le déplore.

²¹⁷¹ *Minister Dermagne en uzelf hebben meegedeeld dat de deadline voor liften van voor 1958 zal worden verlengd. Daarnaast zal het nieuwe koninklijk besluit een definitie van historische lift bevatten, alsook een lijst met te controleren elementen en de manier waarop de controle van een historische lift dient te verlopen. Daarnaast worden elektronische toepassingen toegestaan en zullen historische liften wel voldoende beveiligd moeten zijn, maar volgens minder strenge normen als de andere liften.*

In 2020 hebben de FOD Werkgelegenheid en de FOD Economie inlichtingen ingewonnen bij de externe diensten voor technische controle. Daaruit bleek dat het gewest 2.309 liften van voor 1958 telt. Urban.brussels beschikt over een inventaris waarin 748 liften zijn opgenomen die potentieel historisch waardevol zijn. Hoe zullen uw diensten al die gegevens met elkaar kruisen?

De drie gewesten pleiten voor een specifiek statuut van historische lift. Welke voorwaarden en verplichtingen zullen daaraan verbonden zijn? Hoe zal de gewestregering de eigenaars steunen?

Hebt u met de opleidingsinstellingen overlegd over de organisatie van een gespecialiseerde opleiding ter zake?

Nous ne voulons pas assister à la disparition de ce petit patrimoine bruxellois qui fait tout le charme de nos beaux immeubles.

À l'époque, vous aviez répondu travailler conjointement avec les ministres fédéraux pour arriver aux solutions nécessaires et préparer la modification de l'arrêté royal, notamment la possibilité de repousser la mise en conformité.

Il s'avère que vous avez conclu parallèlement un accord avec homegrade.brussels pour dresser un inventaire exhaustif des ascenseurs historiques de Bruxelles et faciliter l'obtention des attestations. Je salue par ailleurs l'impressionnant travail de homegrade.brussels, ayant récemment eu l'opportunité d'assister à l'une de leurs conférences.

Comme l'a dit Mme Pauthier, le ministre Pierre-Yves Dermagne et vous-même avez communiqué la prolongation des délais imposés. Cette prolongation concerne tous les ascenseurs entrés en service avant 1958. Nous sommes heureux de lire que plusieurs autres changements seront apportés à l'arrêté royal du 9 mars 2003, dont l'introduction d'une définition de l'ascenseur historique ainsi qu'une sorte de liste de vérification reprenant une série d'éléments à contrôler pour les ascenseurs et qui ne s'appliqueront pas de la même manière aux ascenseurs historiques.

En outre, il sera mentionné que des solutions électroniques seront admises pour remplacer certaines fermetures physiques. Il sera également précisé que les ascenseurs historiques devront atteindre un niveau de sécurité suffisant et non plus équivalent aux ascenseurs mis en service après 1958.

Le SPF Emploi et le SPF Économie se sont renseignés en 2020 auprès des services externes pour les contrôles techniques. Il en ressort que la Région bruxelloise compte 2.309 ascenseurs datant d'avant 1958. Pour sa part, urban.brussels dispose d'une base de données, dont l'inventaire mentionne 748 ascenseurs ayant une valeur historique potentielle. Vu l'urgence, comment vos services opéreront-ils pour croiser les bases de données d'urban.brussels, du SPF Emploi et du SPF Économie ? Les critères sont-ils les mêmes pour figurer dans les différents inventaires ? Pouvez-vous préciser les chiffres des inventaires respectifs ?

Sachant que les trois Régions demandent qu'un statut spécifique soit accordé aux ascenseurs ayant une valeur historique, pouvez-vous préciser les conditions ainsi les obligations que cela entraînera ? Par ailleurs, avez-vous pu établir une stratégie commune avec vos collègues du gouvernement régional, notamment pour ce qui concerne le support aux copropriétaires ? Dans l'affirmative, quelle est cette stratégie ?

Enfin, quelles sont les avancées avec les différents prestataires de services éducatifs sur la manière d'organiser une formation ou une spécialisation dans la niche des ascenseurs historiques ?

2173

De heer Pascal Smet, staatssecretaris (in het Frans).- Eind oktober bereikten de gewestelijke en federale verantwoordelijken een akkoord over de definitie van historische lift, het attest van erkenning van de historische waarde, de herbepaling van de veiligheidsnormen voor de alternatieve oplossingen en de verschuiving van de deadline naar eind 2027 voor de historische liften.

Dat voorstel moet nu worden voorgelegd aan de Federale Overheidsdienst Werkgelegenheid en de gewesten, waarna een hele reeks instanties uit de sector er advies over verleent. We hebben de federale overheid gevraagd om een planning en zich daaraan te houden.

Het ontwerp van gewijzigd koninklijk besluit bevat geen expliciete afwijkingen: de alternatieve technische oplossingen zullen worden opgenomen in het nieuwe officiële referentiedocument dat de controleorganen gebruiken voor de uitvoering van een risicoanalyse.

Wel wordt in het koninklijk besluit aan de lijst met te moderniseren elementen de opmerking toegevoegd dat een alternatieve oplossing met beperkt risico mag worden gekozen, zoals het elektrisch gordijn.

2175

Urban.brussels heeft liftconstructeurs ontmoet met het oog op de oppuntstelling van elektronische oplossingen. Momenteel loopt er een proefproject in Sint-Gillis. Gezien de aanzienlijke technische complexiteit van dergelijke projecten, is het nog te vroeg om conclusies te trekken.

Op korte termijn maken we werk van de aanpassing van het koninklijk besluit en het overleg over alternatieve oplossingen. Klare en uitgebreide informatie voor eigenaars van liften en professionelen in die sector is belangrijk, zodat de laatste in

M. Pascal Smet, secrétaire d'État.- Un projet a été présenté lors de la réunion qui s'est tenue fin octobre avec les représentants des autorités fédérales et des Régions. Il intègre une partie des modifications demandées par les Régions, comme :

- la définition et distinction d'un ascenseur historique et d'une attestation de valeur historique mentionnant les parties remarquables à préserver ;

- la redéfinition du niveau de sécurité requis pour les solutions alternatives, qui serait alors basé sur la définition d'un produit sûr selon le Code de droit économique.

Le projet tiendrait compte du rapport entre coût et gain en sécurité, et également du report des délais de modernisation à fin 2023 ou fin 2027 pour les ascenseurs historiques.

Ce projet donne des perspectives encourageantes. Cependant, il devrait encore être présenté au SPF Emploi, avant qu'une nouvelle version coordonnée soit présentée aux Régions. Ensuite, il devrait encore suivre le parcours de consultation des instances, des services externes pour les contrôles techniques sur les lieux de travail et d'autres acteurs du secteur.

Nous avons exprimé auprès des autorités fédérales notre souhait qu'un calendrier de travail soit proposé et respecté, pour permettre une information claire des propriétaires. Le cabinet du ministre Dermagne a conscience de la nécessité de ce calendrier.

Le projet de nouvelle modification de l'arrêté royal du 9 mars 2003 ne contient pas de dérogations explicites. Les solutions techniques alternatives, permettant une certaine souplesse dans la modernisation, seront étudiées et détaillées avec la modification du document de référence officiel, qui fixe la procédure pour la réalisation d'une analyse des risques par les organismes de contrôle. Nous avons également demandé que le SPF Économie entame parallèlement le chantier de modification du document de référence.

Néanmoins, l'annexe I de l'arrêté royal du 9 mars 2003, qui contient la liste des éléments à moderniser si nécessaire, devrait mentionner la possibilité d'opter pour des solutions alternatives offrant un niveau de risque réduit, en particulier pour les gaines ouvertes. Les rideaux électroniques existent et sont déjà utilisés et agréés à la place de portes cabines, dans certaines conditions.

Le projet d'arrêté royal consolide cette alternative en l'étendant à tout type de solution électronique. Pour la sécurisation de la gaine, seule une installation recourant à des moyens électroniques et mécaniques a été agréée à Schaerbeek, il y a quelques années.

Les responsables d'urban.brussels ont rencontré des ascensoristes pour étudier la mise au point de solutions électroniques. Un test est à l'étude sur un ascenseur classé à Saint-Gilles et nous espérons prochainement une concrétisation. Ces solutions ne sont pas simples à mettre en place, et elles

een open wettelijk kader ruimte krijgen om te innoveren en oplossingen voor te stellen.

Op het ogenblik zijn er weinig vakmannen voorhanden, maar sommige liftconstructeurs zijn bereid om zich in historische liften te specialiseren. Ze hebben ondersteuning nodig onder andere door de organisatie van beroepsopleidingen. Minister Clerfayt en ikzelf zullen daartoe de handen in elkaar slaan.

Homegrade.brussels werkt met succes aan de inventaris en baseert zich daarvoor op de aanvragen voor een attest van erkenning van de historische waarde. Nog in 2022 komt er een website met alle mogelijke informatie ter zake. Ik heb de opdracht van homegrade.brussels verlengd tot eind 2022, waarna die allicht in de beheersovereenkomst van de instelling zal worden opgenomen.

nécessiteront aussi un suivi. Il est encore prématuré de tirer des conclusions.

Dans l'immédiat, nous accordons la priorité à la poursuite de la collaboration en vue de la modification de l'arrêté royal et son adoption dans le deuxième trimestre de 2022, ainsi que la discussion des solutions alternatives avec le SPF et les organismes de contrôle.

L'information aux propriétaires d'ascenseurs historiques et aux techniciens et professionnels du secteur est également importante. Une clarification et une transparence quant à ce qui pourra être accepté par les organismes de contrôle de manière cohérente est indispensable. Les ascensoristes doivent pouvoir innover, se lancer et proposer des solutions alternatives dans un cadre légal ouvert.

Dans le contexte actuel, il est difficile de trouver de la main-d'œuvre, mais certains ascensoristes souhaitent se lancer dans le segment particulier des ascenseurs historiques. Il faut les encourager et stimuler la formation professionnelle en entreprise de jeunes qualifiés. C'est un chantier que je compte lancer cette année avec mon collègue chargé de la politique de l'emploi et de la formation, M. Clerfayt.

L'inventaire de homegrade.brussels se déroule avec succès. La base de données comprend aujourd'hui 790 entrées ou dossiers. L'inventaire se base en priorité sur les demandes d'attestation de valeur historique, qui continuent d'affluer ; 300 demandes ont été reçues, 116 ont été délivrées et 30, refusées.

L'année 2022 verra la mise à disposition d'un site pour le public reprenant les fiches illustrées détaillées des ascenseurs attestés, ainsi qu'un essai de typochronologie, une méthodologie, un glossaire et un moteur de recherche.

J'ai prolongé le financement de cette mission assumée par homegrade.brussels jusqu'à fin 2022. À partir de 2023, elle pourrait être intégrée dans le nouveau contrat de gestion de homegrade.brussels, l'idée étant de pérenniser et consolider ce travail important.

Concernant le bureau d'ingénieurs, la recherche de solutions techniques doit se faire en dialogue avec le SPF, les services externes pour les contrôles techniques, mais aussi les ascensoristes qui sont les plus expérimentés. Urban.brussels et homegrade.brussels ont fourni au SPF un document analysant les problèmes posés par les différents points de la modernisation des ascenseurs historiques et recueillent des solutions techniques acceptables pour ces ascenseurs. Urban.brussels accorde son suivi et son soutien, mais prévoit aussi une aide financière ponctuelle pour la recherche de solutions innovantes, en particulier électroniques.

Cependant, la recherche et l'homologation des solutions techniques alternatives ne peuvent relever de la seule

²¹⁷⁷ *Er wordt geen studiebureau ingeschakeld; de technische oplossingen zijn het resultaat van het overleg van de FOD, de externe controleorganen en de meest ervaren liftbouwers. Urban.brussels volgt het dossier op en verleent al financiële steun voor de ontwikkeling van innoverende oplossingen. Maar alle gewesten zouden hun steentje moeten bijdragen en niet alleen wanneer het gaat om de herziening van het koninklijk besluit.*

Wij verlenen ook steun aan de eigenaars van oude liften via homegrade.brussels.

In de andere gewesten bestaan er geen financiële steunmaatregelen om dat erfgoed te beschermen.

2179 **Mevrouw Isabelle Pauthier (Ecolo)** (in het Frans).- *Het is bemoedigend dat de technische oplossingen die momenteel worden getest, het overleg tussen de betrokkenen voeden. Vooral de liftbouwers moeten samen naar oplossingen zoeken.*

Ik hoop dat minister Dermagne en uzelf het dossier zo snel mogelijk tot een goed eind zullen brengen.

2181 **De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR)** (in het Frans).- *Als overtuigd belgicist waardeer ik ten zeerste dat er in het dossier een positieve samenwerking met de federale minister tot stand komt.*

Het Brussels Gewest zou nog 2.300 liften van voor 1958 tellen. De kwestie moet dringend aangepakt worden, want een jaar is zo voorbij. U moet zo snel mogelijk de eigenaars bewustmaken van de problematiek; u hebt daarvoor de nodige middelen en instrumenten.

- De incidenten zijn gesloten.

responsabilité des Régions, et de la Région bruxelloise en particulier.

Pour répondre à M. Coomans de Brachène, nous travaillons bel et bien avec les autres Régions par le biais d'une stratégie commune en vue de réaliser les modifications de l'arrêté royal.

Nous soutenons également les copropriétaires. Dans le cadre de notre collaboration avec homegrade.brussels, un volet consacré à la sensibilisation permet en effet de renseigner et d'aider les copropriétaires dans leurs démarches de modernisation.

Pour le moment, je n'ai pas connaissance de l'existence d'une stratégie visant la mise en place d'une aide financière pour la conservation de ce petit patrimoine dans les autres Régions.

Mme Isabelle Pauthier (Ecolo).- Les perspectives sont encourageantes. Nous voyons que la réflexion se développe autour des solutions techniques de test, en dialogue avec les services du gouvernement, les administrations fédérales, les services externes pour les contrôles techniques et les ascensoristes. Il est très important que les acteurs, en particulier les praticiens, travaillent ensemble pour trouver des solutions.

Je vous remercie de suivre ce dossier de près et de veiller à l'établissement d'un calendrier de travail, de concert avec le ministre Dermagne, ainsi qu'à son respect, afin de trouver une issue heureuse pour ce patrimoine très important pour Bruxelles.

M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).- Je remercie le secrétaire d'État pour cette collaboration positive et enrichissante avec le gouvernement fédéral. En tant que belgicain assumé, je salue le fait que deux niveaux de pouvoir différents puissent s'entendre et travailler en bonne intelligence, pour le bien commun.

Je suis dans l'opposition, j'é mets donc une réserve que je souhaite constructive. Le secrétaire d'État a dit, à juste titre, que les solutions existent. Nous en sommes conscients depuis quelques années. La promotion doit en avoir lieu auprès des publics concernés. J'ai cité le chiffre de plus de 2.300 ascenseurs d'avant 1958 qui existeraient encore en Région de Bruxelles-Capitale, dont 750 clairement recensés. Il faut pouvoir rattraper cet écart le plus rapidement possible. Nous n'avons qu'une année, ce qui est très court.

Le terme de "génocide patrimonial" semblera excessif à certains, mais nous risquons malheureusement de perdre certains ascenseurs historiques, par souci de facilité et d'obligation de conformité au 31 décembre 2022. J'ai plaidé à titre personnel, en vain, pour certains dossiers dans le cadre de copropriétés. Je vous encourage à accélérer la sensibilisation au plus vite, car vous disposez des outils et des moyens nécessaires. Je ne doute pas de votre volonté politique.

- Les incidents sont clos.